



31^e SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DES AE DE L'UMA

Le Maghreb face aux nouveaux défis

MEDELCI À PARTIR DE RABAT

La question du Sahara occidental ne doit être posée qu'au niveau des Nations unies

Page 5

AGGRESSION ISRAÉLIENNE CONTRE LA SYRIE L'Algérie dénonce avec «force» une «violation grave» du droit international

Page 16

SANTÉ DU CHEF DE L'ÉTAT QUAND DES PARTIS (ES) SE SUBSTITUENT AU MÉDECIN DU PRÉSIDENT

Kamel Cherif

Des partis politiques en mal d'idées rabâchent encore sur la santé du président de la République qui est, faut-il le rappeler, en convalescence. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal ainsi que le médecin traitant du chef de l'Etat ont déjà communiqué sur ce sujet. Ils ont affirmé que le président de la République se porte mieux et son état de santé s'améliore. Il doit cependant bénéficier d'une période de repos.

Le chef de l'Etat a, lui-même, communiqué et s'est prononcé sur sa santé. A la veille de la fête du travail, le 1^{er} mai, il avait transmis un message aux travailleurs ainsi qu'au peuple algériens et par la même occasion aux deux équipes de football qui allaient animer la finale de la coupe d'Algérie, le 1^{er} mai.

«Alors que je continue à recevoir des soins médicaux, je tiens à remercier Dieu le Tout-Puissant de

m'avoir permis de me rétablir et d'être présent sur la voie de la guérison», a écrit le Président dans son message. Plus loin, le chef de l'Etat a tenu à «remercier (les Algériens) pour leurs prières et leurs messages de sympathie». Par ce message, on ne peut plus clair, le Président Bouteflika a rassuré les Algériens sur sa santé et décidé ainsi de communiquer lui-même. En ce sens, il n'y a pas lieu de polémiquer ou de supputer sur l'état de santé du chef de l'Etat.

Toutefois, certains partis politiques et d'autres parties veulent entretenir la polémique et exigent des autorités de «communiquer sur la santé du président». C'est à se demander de quelle communication ces parties parlent, quand on sait que tout a été dit.

A moins que ces parties ne se substituent au médecin traitant du chef de l'Etat et exigent la publication quotidienne des fiches de suivi de l'équipe médicale qui prend en charge la santé du président. Chaque jour dans la presse, des chefs de partis exigent que l'on com-

munique sur la santé du président et que l'on dise «la vérité aux Algériens». Jusqu'à preuve du contraire, le chef de l'Etat est à l'hôpital du Val-de-Grâce en France et doit bénéficier d'une période de repos. L'information n'est pas erronée et a été diffusée par un communiqué officiel de la présidence de la République, relayée par le médecin traitant du chef de l'Etat ainsi que le Premier ministre !

Ces mêmes partis et parties qui entretiennent l'amalgame sur les attributions, se sont déjà distingués dans le débat sur la révision de la Constitution. Ils ont tenté de se substituer à la commission d'experts, désignée à cet effet.

Ces partis ont demandé à être associés à la commission, alors qu'ils s'étaient exprimés lors des consultations politiques sur les réformes initiées par le Chef de l'Etat. C'est dire que faute d'un débat d'idées sérieux, ces partis s'intéressent à des sujets qui les dépassent ne relevant aucunement de leurs attributions.

M^{me} AZZI MEROUANE, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'APPLICATION DE LA CHARTE POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION INVITÉ, HIER, AU FORUM DE DK NEWS

AU-DELÀ DES CHIFFRES ET DES MAQUIS JURIDIQUES **LA PAIX !**



JUSTICE
PEINE CAPITALE À L'ENCONTRE DE DEUX TERRORISTES RECONNUS COUPABLES DE L'ASSASSINAT DE PLUS DE 500 PERSONNES

Page 7

SCIENCE et VIE
ASTHME
Faites le point sur les idées reçues

HISTOIRE 5 MAI 1959-2013 M'HAMED BOUGARA, COLONEL DE LA WILAYA IV HISTORIQUE Afin que nul n'oublie

Page 11

FOOTBALL
AMROUCHE, GHRIB, MENAD, CHAOUCHE ET BABOUCHE DEVANT LA LFP
Que va-t-il se passer ?

Page 24

JUSTICE
Un septuagénaire assassiné pour 1 000 DA
15 ans de réclusion

Page 9



MÉTÉO

24° à Alger

REGIONS NORD : PLUIES À L'EST

- Temps passagèrement nuageux notamment sur les régions de l'Est où l'on notera localement quelques pluies. Les vents seront en général faibles à modérés (15/30 Km/h) de secteur Ouest à Nord-Ouest. La mer sera belle à peu agitée.

31° à Tamanrasset

REGIONS SUD :

- Temps généralement ensoleillé excepté la région du Hoggar/Tassili où l'on notera localement des formations nuageuses avec possibilité de quelques faibles.

Les vents seront en général variables (30/40 km/h).

Alger	max	24°	min	14°
Oran	max	28°	min	12°
Annaba	max	22°	min	10°
Béjaïa	max	25°	min	14°
Tamanrasset	max	31°	min	17°



RESSOURCES EN EAU

M. Necib, à Tissemsilt

Le Ministre des Ressources en Eau M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection des infrastructures et des projets relevant de son département dans la wilaya de Tissemsilt.



ESPAGNE

Saisie de 52 tonnes de drogue !



Une quantité de 52 tonnes de drogue, sous forme de haschisch, a été saisie dans la ville de Cordoue, en Andalousie dans le sud de l'Espagne, a-t-on indiqué dimanche de source policière. « Il s'agit de la plus importante quantité de haschisch saisie dans notre pays », selon un communiqué de la police. Le précédent record date de 1996, avec une saisie en mer sur un cargo panaméen, de 36 tonnes de haschisch dans le port de Marin en Galice (nord-est). Vendredi, le ministère espagnol de l'Intérieur avait annoncé qu'environ 32 tonnes de drogues sous forme de haschisch avaient été saisies dans le pays, déjà considérées comme une prise exceptionnelle et un record dans le pays. En 2012, l'Espagne a saisi 20,7 tonnes de cocaïne, 24,9% de plus qu'en 2011, et 235,5 tonnes de haschisch (en baisse de 8,5%), selon le ministère de l'Intérieur.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

22 morts et 101 blessés entre le 2 et 5 mai

22 personnes ont été tuées et 101 autres blessées dans 24 accidents survenus à l'échelle nationale du 2 au 5 mai, a indiqué dimanche la direction générale de la Protection civile dans un communiqué.

Le bilan le « plus lourd », selon la même source, a été enregistré dans la wilaya de Ghardaïa avec trois (3) décès et 47 blessés suite au renversement samedi soir d'un bus de transport de voyageurs.

Par ailleurs, les services de la Protection civile ont enregistré la mort de deux (2) personnes par noyade respectivement dans les wilayas de Tipaza et de Ouargla, a ajouté le communiqué.

DU 20 AU 22 MAI
À SAIDA

47^e édition des portes ouvertes de la DGSN



La direction générale de la sûreté nationale organisera du 20 au 22 mai prochain au Centre Culturel du centre-ville de la wilaya de Saida, la 47^e édition des portes ouvertes de la DGSN. Cette manifestation qui verra la participation de l'ensemble des directions et services centraux de la DGSN permettra au public de mieux connaître le corps et les missions des services de police.

HASSI-MESSAOUD

Simulation de lutte contre un incendie causé par un crash d'avion

Une simulation de lutte contre un incendie provoqué par un crash d'avion a été menée dimanche à l'aéroport international Krim Belkacem à Hassi-Messaoud (Ouargla), a-t-on constaté. La manœuvre a été exécutée par les éléments de l'unité secondaire de la protection civile (PC) de Hassi-Messaoud, avec le concours des différentes institutions intégrées dans le Plan d'assistance mutuelle (PAM) de Hassi-Messaoud. La manœuvre a simulé une alerte donnée par la tour de contrôle de l'aéroport Krim Belkacem à l'unité secondaire de la PC de Hassi-Messaoud, concernant le crash d'un avion du type Boeing, qui donnera lieu à un déploiement aussitôt des sapeurs-pompiers sur les lieux de l'accident pour apporter les

premiers secours, a expliqué le chef de l'unité de la PC précitée, le capitaine Madjid Khedim.

L'intervention des sapeurs-pompiers, avec dans une première étape une ambulance et deux camions de lutte anti-incendie, a été appuyée par la mise en exécution du PAM et du plan d'organisation des secours de la commune de Hassi-Messaoud mis en alerte N°1.

La manœuvre, qui a duré une heure et mobilisé 15 ambulances et 7 camions de lutte anti-incendie, a simulé le décès de 5 personnes et des blessures à 15 autres qui ont été transférées aux hôpitaux de Ouargla et Touggourt, a signalé le directeur de l'établissement de santé de proximité de Hassi-Messaoud, M. Aziz Fadel. La simu-

lation, qui a impliqué aussi la participation d'éléments de la sûreté nationale et de la gendarmerie, de la police scientifique, de la sécurité de l'aéroport, du Croissant rouge algérien, d'établissements hospitaliers, et d'autorités civile et militaire, vise à tester le degré d'efficacité du plan d'urgence de l'aéroport international Krim Belkacem, du PAM et du plan local d'organisation des secours, a ajouté M. Khedim. Elle a pour but aussi d'évaluer l'efficience des différentes phases d'intervention de l'ensemble des partenaires, à l'intérieur et à l'extérieur de l'aéroport, conformément aux recommandations de la direction de l'aviation civile, a souligné le responsable en charge de la sécurité de l'aéroport Krim Belkacem.

FINANCES - FISCALITÉ

Selon la DGI : les recettes de la vignette automobile ont atteint 8,2 milliards de DA en 2012

La vignette automobile, dont la période légale d'acquittement obligatoire pour l'année 2013 a commencé hier pour expire le 3 juin prochain, a rapporté 8,2 milliards de DA de recettes en 2012, a-t-on appris hier auprès de la Direction générale des impôts (DGI).

Ces recettes, réalisées uniquement durant la période légale d'acquittement en 2012 (juin), et qui n'incluent donc pas celles (assorties de pénalités de retard) réalisées après cette date, sont le produit de la vente de 3.270.749 vignettes, un nombre en légère hausse par rapport à 2011, a précisé à l'APS une source de la DGI.

Selon la même source, 20% de ces recettes sont versés au Trésor et 80% au Fonds commun des collectivités locales (FCCL).

Les recettes réalisées entre juillet 2012 et le 4 mai 2013, au titre des pénalités et des recouvrements relatifs aux voitures acquises après la date légale, ne sont pas encore établies par l'administration fiscale, a-t-on précisé. En 2012, le montant de la fiscalité or-



dinaire recouvré par la DGI a été de 1.549 mds de DA (plus de 20 mds de dollars), en hausse de 19% par rapport à 2011. Le produit de l'enregistrement et du timbre réalisé en 2012, incluant les recettes de la vignette automobile, a été de 56,2 mds de DA, en hausse de 17% par rapport à 2011.

En 2011, la vente des vignettes au-

tomobiles par les recettes des impôts et celles d'Algérie Poste a porté sur 3,45 millions de vignettes ce qui a permis d'engager 8,35 milliards de DA (mds), et plus de 360 millions de DA au titre des pénalités, selon la même source.

L'acquittement de cette vignette avait généré des ressources fiscales de 7,2 mds de DA en 2009.

Les tarifs de la vignette de 2012 et de 2013 n'ont subi aucun changement

par rapport aux années précédentes, selon la DGI.

Depuis janvier 2011, les détenteurs de véhicules utilisant le GPL comme carburant sont exemptés du paiement de la vignette automobile. En dépit d'une moins value en recettes fiscales estimée à 300 millions de DA, l'application de cette exemption vise l'encouragement de l'utilisation de ce type de carburant propre.

SELON L'ONS

Production industrielle de l'Algérie: hausse de 1,6% en 2012

La production industrielle du secteur public algérien a augmenté de 1,6% en 2012, confirmant sa reprise entamée en 2011 avec 0,4%, a-t-on appris hier auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Hors hydrocarbures, la croissance reste plus « importante » avec 5,4%, contre 2,4% en 2011, malgré un léger recul (0,1%) de la production des industries manufacturières due notamment à une baisse de production dans plusieurs secteurs, précise l'Office. Cette performance de

la production industrielle du secteur public, qui confirme sa reprise en 2012, s'explique par une « amélioration » de 12% du secteur de l'énergie, contre 8,2% en 2011, et de 8% des industries des cuirs et chaussures, contre une baisse de 9,4% une année auparavant, grâce à un meilleur encadrement et une aide publique. Le secteur des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électriques (ISMME) a aussi participé à cette amélioration avec un bond de 7,5% en 2012 contre une baisse de 3,4% en 2011.

SANTÉ

Nouveau mouvement de protestation des corps communs

Les travailleurs des corps communs du secteur de la santé ont entamé hier un mouvement de protestation de quatre jours pour revendiquer une « amélioration » de leurs conditions socioprofessionnelles.

Des sit-in, ponctués de marches de protestation, ont été observés dans l'enceinte du CHU Mustapha-Pacha à Alger par les travailleurs du corps commun qui scandaient des slogans

accusant la tutelle d'être restée « insensible » à leurs « revendications légitimes », a constaté l'APS.

« Nous avons, cette fois-ci, adressé une lettre au Premier ministre pour la prise en charge de nos revendications », a indiqué M. Mounir Bitraoui, coordinateur national des corps communs, affilié à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

Le syndicat revendique, notamment, une augmentation des salaires,

l'élargissement de la prime de contagion aux corps communs et la régularisation des contructuels et des vacataires.

« Sur les 113.000 travailleurs des corps communs à l'échelle nationale, quelque 53.000 contractuels attendent depuis des années d'être titulaires », a-t-il précisé, estimant que cette situation est devenue « inacceptable », étant donné la situation « précaire » des travailleurs.

ORAN

2 projets d'habitat offrent 8 000 postes d'emploi

Deux projets d'habitat en cours à Oran offrent 8 000 postes d'emploi, a indiqué samedi le directeur de l'emploi de la wilaya, M. Abdelhakim Kessal.

Deux sociétés chinoises chargées de la concrétisation de ces projets ont procédé aux offres pour la main-d'œuvre au niveau de l'Agence de l'emploi, a indiqué M. Kessal lors d'une émission de la radio d'Oran, « La bourse de l'emploi », consacrée au thème « les médias et l'emploi » à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale

de la liberté de la presse. La première société est en activité dans la localité de Béthioua pour la réalisation de logements relevant de la CNEP alors que la deuxième se charge à Gdyel d'un projet relevant de l'OPGI, a souligné le responsable. D'autre part, il sera procédé prochainement à la formation des personnels des communes sur les dispositifs d'emploi mis en oeuvre par l'Etat. Cette opération sera supervisée par des accompagnateurs formés dans le cadre du programme du réseau d'appui

et de promotion de l'entrepreneuriat installé au début de cette année en partenariat avec l'Allemagne, a-t-on annoncé.

Cette opération permettra de désigner les bénéficiaires de cette formation au niveau des collectivités locales pour informer les jeunes sur les dispositifs d'emploi et des facilités accordées par l'Etat en matière de création d'entreprises. Les services, qui présente l'émission radiophonique « La bourse de l'emploi » en coordination avec les instances compétentes, ont permis

ALGÉRIE - SUÈDE M. Sellal reçoit une délégation parlementaire suédoise

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger une délégation parlementaire suédoise conduite par la première vice-présidente du Parlement suédois et députée du Parti social démocrate, Mme Susanne Eberstein, indique un communiqué des services du Premier ministre.

« La rencontre a permis d'exprimer le souhait et la volonté des deux pays d'œuvrer à renforcer les relations de coopération, aussi bien dans le domaine parlementaire que dans le domaine économique », précise la même source. L'entretien a, par ailleurs, été l'occasion d'un échange de vues sur les questions internationales d'intérêt commun, ajoute le communiqué.

Une délégation parlementaire algérienne aux réunions du Parlement panafricain à Midrand (Afrique de Sud)

Une délégation parlementaire de l'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part aux travaux de la 2^e session ordinaire du Parlement panafricain (PAP).

L'APN sera représentée à ces travaux par les députés Mohamed Kidji, président de la commission de la Culture et de la Communication, Djamel Bouras et Habiba Bahloul, en qualité de membres permanents du PAP, a précisé un communiqué de l'APN rendu public hier.

Les députés membres du Parlement panafricain participent depuis le 2 mai aux travaux des commissions permanentes précédant la session ordinaire du PAP.

Agrement pour la nomination d'un nouvel ambassadeur du Vietnam en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément pour la nomination de Vu The Hiep, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République socialiste du Vietnam auprès de la République Algérienne démocratique et populaire, a indiqué dimanche le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

l'an dernier de fournir des postes d'emploi au profit des jeunes dans divers secteurs et ont contribué à la concrétisation d'opérations liées au monde de l'emploi, à l'instar du programme animé par des spécialistes retraités. Les responsables concernés préparent en outre un projet relatif à la formation des chargés de l'information au niveau des entreprises en partenariat avec l'université d'Oran, a indiqué l'animateur Djamel El Alamia.

MSP

M. Mokri s'engage à œuvrer au renouveau du MSP

Le nouveau président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderezak Mokri, s'est engagé samedi soir à œuvrer au renouveau du mouvement «pour qu'il soit au service de la nation» et «contribue au développement du pays».

«Le renouveau du parti interviendra quand les décisions prises au niveau de ses institutions seront respectées par tous, moi-même en premier», a déclaré M. Mokri dans une allocution après avoir été élu nouveau président du mouvement, affirmant que toutes les décisions engageant le parti «seront prises dans un cadre de concertation et de consultation» au niveau de ses instances. Il a, en outre, indiqué,



qu'il allait œuvrer «pour unifier les rangs du MSP et du mouvement islamiste dans le pays». Par ailleurs, M. Mokri a rappelé que son parti «avait contribué, dans les circonstances qu'aura connues l'Algérie durant les années 1990, à la stabilité de l'Etat et

la préservation des constantes nationales». Evoquant le 5^e congrès du MSP, il a qualifié ces assises de «rendez-vous historique qui a permis une alternance aux postes de responsabilités de manière pacifique et démocratique». Le nouveau président du mou-

vement a indiqué, en outre, que le MSP réintégrera le gouvernement «quand le peuple lui accordera sa confiance lors des prochains rendez-vous électoraux». M. Mokri a été élu samedi soir président du MSP par Majliss El-Choura (Conseil consultatif) du parti puis plébiscité à l'unanimité par les congressistes en remplacement d'Aboudjerra Soltani qui a présidé le parti de 2003 à 2013.

De leur côté, MM. Hachemi Djaâboub et Naâmane Laouar ont été élus vice-présidents du parti alors que le poste de président du Majliss El-Choura est revenu à Abou bakr Gadouda. Avant d'élire le nouveau président du parti, les congressistes ont procédé à l'élection des membres du Majliss El-Choura qui comprend 249 membres.

TAJ : LE PRAGMATISME DE GHOU

Création de deux clubs pour les hommes de loi et les journalistes pour l'enrichissement de la révision constitutionnelle



Le président de Tadjmoue Amal Al Djazair (TAJ), M. Amar Ghoul, a annoncé, samedi à Tipasa, la création de 2 clubs dédiés respectivement aux hommes de loi et aux journalistes pour contribuer à l'enrichissement de la révision consti-

tutionnelle, et à d'autres fins pouvant consacrer les libertés, la démocratie et la préservation des acquis de l'Algérie indépendante.

«Le parti Taj oeuvre à la mobilisation de toutes les forces vives du pays pour l'édition d'une Algérie forte, développée et moderne», a soutenu M. Ghoul à l'ouverture de la Conférence nationale des avocats, magistrats et hommes de lois, assurant que sa formation demeure «ouverte à toutes les initiatives et propositions qui sont au service de l'intérêt général».

S'exprimant sur l'objectif visé par ces deux clubs, perçus comme des espaces de débats, il a estimé qu'ils répondent à la ligne générale du parti qui veut que TAJ soit une «force de proposition, de rassemblement et d'initiative dans un cadre organisé et clair», dans le but de la consécration de la liberté et de la démocratie d'une part, et de contribuer à la révision de la Constitution d'autre part. En outre, M. Ghoul a fait part de la constitution de sept (7) commissions, à l'échelle centrale du parti, dont les membres (des experts et magistrat) sont chargés de débattre et enrichir la révision constitutionnelle à venir, dans l'attente des résultats de la commission chargée actuellement du projet, a-t-il ajouté.

Il a d'ailleurs souhaité que cette révision constitutionnelle «corrige les insuffisances enregistrées, tout en préservant les acquis démocratiques et les institutions de l'Etat». S'agissant du club des journalistes, M. Ghoul a indiqué que celui-ci servira d'espace de débats pour l'enrichissement notamment de la loi sur l'information, estimant que «notre pays a franchi de grands pas en la matière».

Aussi, a-t-il invité les gens de la presse nationale à se conformer à la déontologie de la profession, en privilégiant l'objectivité et la neutralité dans un cadre organisé consacrant les réformes et la politique du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. Une cérémonie en l'honneur des journalistes de la wilaya de Tipasa a été organisée, en signe de reconnaissance aux efforts consentis par les membres de cette corporation, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, sachant qu'une seconde cérémonie similaire nationale est, également, prévue lundi prochain.

PEP

Le Parti de l'équité et de la proclamation plaide pour un régime parlementaire

La présidente du Parti de l'équité et de la proclamation (PEP), Mme Naïma Salhi a plaidé, samedi à Relizane, pour un régime parlementaire. Présidant une assemblée générale du bureau de wilaya du parti à la salle de cinéma «Dounyazé», Mme Salhi a appelé à un «changement du régime et à une séparation des pouvoirs».

Abordant le projet d'amendement de la Constitution, elle a estimé qu'il ne constitue pas une priorité et qu'il «n'intervient pas au bon moment». Elle a appelé les membres de la société à «s'organiser en groupes et organisations

non gouvernementales pour discuter et débattre des questions d'intérêt national». Mme Salhi a ajouté dans ce contexte, qu'il faut «revendiquer les droits pacifiquement et n'utiliser à aucun cas la violence». La présidente du PEP a condamné, d'autre part, «la corruption et la dilapidation des deniers publics», observant que ces faits «affectent négativement la qualité de la réalisation des projets». Elle a ajouté que sa formation politique s'attelle à encadrer les citoyens sur le plan politique et à les sensibiliser à édifier le pays et protéger et défendre les intérêts du peuple.



FJD

L'Algérie a besoin d'un «profond amendement» de sa Constitution



Le président du Front de la justice et du développement (FJD), M. Abdallah Djaballah a estimé samedi à Constantine que l'Algérie a besoin d'un «profond amendement» de sa Constitution «pour mettre fin à la corruption qui gangrène la société».

S'exprimant lors d'un meeting animé au centre culturel Benbadis, M. Djaballah a considéré que la réussite de la réforme «doit nécessairement passer par une révision profonde» de la Constitution actuelle qui présente «plusieurs lacunes en rapport, notamment, avec les principes de base organisant l'Etat et la société, les droits des citoyens, l'équilibre entre les pouvoirs et le rôle des institutions de contrôle».

Il a également estimé, dans ce même contexte, que la Constitution «doit prévoir des «garde-fous» protégeant l'islam, un des piliers de la société algérienne pouvant la protéger contre toute agression provenant de l'intérieur ou de l'extérieur». Plaidant pour un «équilibre» entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, M. Djaballah a soutenu que les «différentes formes de corruption sont le produit d'une organisation judiciaire défaillante (à)».

FNA

Moussa Touati appelle à l'élaboration d'une charte nationale définissant le système de gouvernance



Le président du Front national algérien (FNA), M. Moussa Touati, a appelé samedi à Constantine à l'élaboration d'une «charte nationale» devant «définir le système de gouvernance à adopter». Une charte, a-t-il ajouté au cours d'une rencontre régionale des militants de son parti dans l'Est du pays, à «soumettre à un référendum» préalablement à la révision de la Constitution «sur la base des résultats de cette consultation populaire».

M. Touati a estimé, à ce propos, qu'une charte nationale est «de nature à définir le mode de gouvernance à adopter, entre régimes présidentiel, semi-présidentiel ou parlementaire». Le président du FNA a ajouté, dans ce contexte, que son parti milite en faveur d'un régime parlementaire qu'il estime «adéquat et respectueux de la volonté du peuple».

31st SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'UMA Le MAGHREB face aux nouveau défis

● Etablir une coopération sécuritaire maghrébine «efficace»

Les travaux de la 31st session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union du Maghreb arabe (UMA) ont débuté hier à Rabat (Maroc), en présence des chefs de la diplomatie des cinq pays de l'UMA, dont M. Mourad Medelci, ministre des Affaires étrangères, à la tête d'une importante délégation.

La session sera consacrée aux voies et moyens de renforcer l'action maghrébine commune à la lumière des développements et défis que connaît la région et aux questions inhérentes à l'intégration économique maghrébine et la poursuite de la réforme de



l'Union. Elle sera également consacrée à l'adoption du budget du secrétariat général de l'Union, à l'évaluation des progrès enregistrés dans le processus maghrébin et aux échéances maghrébines pour l'étape à venir. Cette session sera l'occasion pour les ministres des Affaires étrangères de poursuivre la

concertation et la coordination des positions sur les questions politiques, régionales et internationales. Les travaux de cette session ont été précédés, samedi, par la 48th réunion du Comité de suivi de l'UMA et de la rencontre des hauts fonctionnaires qui s'est tenue, jeudi et vendredi, au siège de l'UMA à Rabat.

L'Algérie abritera une conférence sur la situation des communautés maghrébines les 20 et 21 mai

Le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, a annoncé hier à Rabat, que l'Algérie abritera les 20 et 21 mai une conférence sur la situation des communautés maghrébines à l'étranger. Dans une allocution lors de la 31st session du Conseil des ministres des Affaires étrangères des pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA), M.

Medelci a indiqué que la conférence sera «une occasion pour arrêter une position maghrébine commune visant la défense des droits et acquis de nos communautés à l'étranger et œuvrer à la coordination des efforts afin de les prévenir de tout risque et de préserver leurs intérêts dans les pays d'accueil».

ALGERIE - TUNISIE

Le président de l'Assemblée nationale constituante tunisienne en visite officielle en Algérie à partir de demain

Le président de l'Assemblée nationale constituante (ANC) tunisienne, M. Mustapha Ben Jaafar, entamera demain une visite officielle de trois jours en Algérie à l'invitation du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Larbi Ould Khelifa, a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée. «Les entretiens

entre les présidents et les délégués des deux assemblées seront l'occasion d'examiner les moyens de développer les relations bilatérales, notamment dans le domaine parlementaire à travers l'échange d'expériences entre les deux institutions législatives et l'approfondissement de la concertation sur les questions

d'intérêt commun», précise la même source.

Lors de son séjour en Algérie, le responsable tunisien aura «des entretiens avec le Premier ministre et les hauts responsables de l'Etat et visitera plusieurs sites touristiques et archéologiques», ajoute le communiqué.

MEDELCI À PARTIR DE RABAT

La question du Sahara occidental ne doit être posée qu'au niveau des Nations unies

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a réaffirmé hier à Rabat que la question du Sahara occidental ne doit pas être posée sur le plan bilatéral mais au niveau des Nations unies.

«La question du Sahara occidental ne doit pas être posée sur le plan bilatéral (Algérie - Maroc) puisqu'elle se trouve au niveau des Nations unies et la dernière visite du ministre marocain des Affaires étrangères à Alger, il y a une année et demi, était basée sur cet accord», a déclaré Medelci lors d'une conférence de presse conjointe des ministres des Affaires étrangères de l'Union du Maghreb arabe.

Il a souligné, à l'issue des travaux de la 31st session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UMA que l'Algérie et le Maroc sont liés, dans leurs relations bilatérales, par



les «mêmes ambitions», en souhaitant que celles-ci «évoluent positivement et rapidement pour devenir naturelles» dans tous les domaines quels que soient les problèmes qui se dressent devant eux.

Il a estimé nécessaire l'instauration d'un climat favorable particulièrement dans la presse, pour avancer dans le bon sens.

«C'est ce que nous at-

tendons de vous (les médias)», a déclaré Medelci à l'adresse de la presse marocaine. A une question sur la réaction de l'Algérie sur des déclarations faites, récemment, par un responsable politique marocain, le chef de la diplomatie algérienne s'est interrogé : «Peut-on accepter des déclarations émanant de certains de nos frères au Maroc, Que

PALESTINE

M. Medelci rappelle aux pays arabes leurs engagements

Boualem Branki

C'est une constante de la politique étrangère de l'Algérie: la défense des causes justes dans le monde, mais, surtout, travailler inlassablement dans les différents forums mondiaux et à l'ONU pour que les Palestiniens recourent leurs droits spoliés par l'entité sioniste. C'est ce qu'a confirmé hier à Rabat le chef de la diplomatie algérienne Mourad Medelci en réaffirmant que l'initiative arabe de paix lancée au sommet de Beyrouth reste des années après, la seule solution idoine pour l'avènement d'un Etat palestinien viable établi dans les frontières de 1967.

Mieux, M. Medelci a rappelé que pour l'Algérie, «la paix ne saura intervenir dans la région du Moyen Orient qu'à travers l'établissement d'un Etat palestinien indépendant dans les frontières de 1967». «Nous réitérons notre attachement à l'initiative arabe de paix lancée lors du sommet de Beyrouth, convaincus en cela que la paix ne saura intervenir dans la région qu'à travers l'établissement d'un Etat palestinien indépendant dans les frontières de 1967», a encore précisé M. Medelci dans son intervention devant la 31st session du Conseil des ministres des Affaires étrangères des pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA).

L'intervention de M. Medelci sur les problèmes profonds que rencontrent les Palestiniens pour imposer au monde et à l'ennemi sioniste son existence en tant qu'Etat et Nation, résume parfaitement l'impasse dans laquelle ce dossier est inéluctablement menée par les adversaires d'une solution juste et durable à la question palestinienne. Il a, en outre, rappelé à tous, et notamment aux pays arabes, leurs responsabilités dans l'application de ce plan de paix arabe, et leur devoir de mener à son terme cette solution au problème palestinien, la seule acceptable pour les pays arabes.

«Le blocage du processus de paix au Moyen-Orient, la poursuite par Israël de la construction des colonies dans les territoires palestiniens et la campagne de judaïsation d'Al Qods Echarif sont autant de développements qui écartent tout espoir d'établissement d'une paix juste et durable fondée sur le principe de "la terre contre la paix", rappelle par ailleurs M. Medelci, comme pour signifier que pour l'Algérie, qui reste le bastion le plus solide pour le soutien multiforme à la cause palestinienne, la question palestinienne est "sacrée". Bien plus, le chef de la diplomatie algérienne vient de réaffirmer à Rabat que l'Algérie reste toujours fidèle à ses principes fondateurs, à ses engagements politiques, convaincu du reste que la solution au problème palestinien réside plus dans une position arabe unifiée et concertée que dans des manœuvres isolées et disparates, mises uniquement par des considérations régionales.

L'intervention de M. Medelci rappelle par ailleurs aux pays arabes que le dossier palestinien reste encore ouvert, sur la table, alors même que l'entité sioniste multiplie les agressions et les dénis de justice contre le peuple palestinien, avec en sus une sauvage politique de colonisation des territoires palestiniens, au vu et au su de la communauté internationale. Le rappel à l'ordre de l'Algérie vient par ailleurs au moment où la Syrie, déjà en butte à une dramatique guerre civile, a été ciblée par une attaque de l'armée sioniste.

Et, sur la situation en Syrie, il a mis en garde contre «tout dérapage vers une guerre civile qui aura comme conséquence inéluctable la division de ce pays frère en entités à la lumière de la violence aveugle qui y sévit». «Devant l'escalade des dangers qui guettent ce pays frère et les prémisses d'une intervention étrangère, nous appelons toutes les parties en Syrie à faire prévaloir le dialogue et la pondération dans un souci de préserver l'intérêt de leur pays et de mettre à l'abri sa souveraineté et son unité territoriale», a-t-il dit, rappelant que les dangers qui guettent la Nation syrienne ne sont rien moins que la division du pays en entités confessionnelles, ce que recherchent les ennemis de la Nation arabe, Israël au premier rang. Et, bien sûr, il a réitéré le soutien de l'Algérie aux efforts consentis par l'émissaire international pour la Syrie, M. Lakhdar Brahimi, afin de parvenir à «réunir autour d'un dialogue toutes les parties au conflit pour trouver une solution sur la base du document de Genève».

APS

ME AZZI MEROUANE, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'APPLICATION DE LA CHARTE
AU-DELÀ DES CHIFFRES ET DES «MAQUIS JURIDIQUES»

LA PAIX !



Photos : Madjid Naïf Kaci

Réconciliation nationale à l'honneur au forum de DK News. L'invité du jour est le seul habilité à donner le bilan de l'application de la charte pour la paix et la réconciliation car il est le président officiel de la commission d'application de la charte en question a-t-il tenu à préciser d'emblée.

Said Abjaoui

Il s'agit de maître Azzi Merouane, avocat à la cour et président de la commission d'application. Sa fonction d'avocat est un atout pour débroussailler dans les maquis juridiques au mieux de l'application d'une

ETAT DES INSTITUTIONS ET PAS DES HOMMES

charte qui est un phénomène spécifique à ce qu'a connu l'Algérie comme tragédie nationale.

Maître AZZI précise bien que la tragédie nationale qu'a connue l'Algérie n'est en rien comparable à celle qu'a connue et vécue l'Afrique du sud. En Afrique du sud, la tragédie a pour nom le racisme.

Il a parlé des réformes dans le secteur judiciaire en rapport aux événements liés à la réconciliation nationale et aussi au statut personnel, communément appelé statut de la famille que certains ont voulu traduire comme statut de la femme.

Nul ne pouvait prévoir que l'Algérie allait connaître ce qui était appelé la décennie noire ou la décennie rouge pour anticiper une adaptation de la loi. Même le droit élémentaire

à la vie ne pouvait être garanti et ce, quotidiennement. Il fallait trouver des arrangements juridiques pour prendre en charge la nécessité d'un apaisement d'une situation qui pouvait aller à de plus grandes dérives.

C'est ainsi que la concorde civile a été initiée pour donner une chance d'une réintroduction à la société de jeunes égarés qui voulaient se repenter et abandonner complètement la pratique de la violence. Plus de 65000 terroristes armés s'étaient rendus aux services de sécurité pour bénéficier des mesures techniques contenues dans la loi portant concorde civile.

La concorde s'est traduite donc pas par une loi composée de mesures techniques offrant la cessation des poursuites judiciaires à ceux des terroristes qui abandonnaient définitivement la poursuite de la violence.

La durée de validité de cette loi portait sur une partie de l'année 1999/2000. Cette loi n'avait pas été suffisante pour inciter d'autres milliers ter-

ristes à la rejoindre pour bénéficier de l'exemption des poursuites judiciaires. Il fallait donc penser à la complète et car il était

de la nécessité vitale de mettre fin aux souffrances des populations. L'insécurité énorme, monstrueuse même, plaçait les paysans dans la terreur et encourageait leur exode pour abandonner le travail de la terre.

Cette composante de la tragédie avait des implications sur la sécurité même alimentaire. Tout le monde se rappelle donc que c'était en septembre de l'année 2005 que débutait l'application d'une

celui qui faisait le plus de bruit. Il n'y avait pas de lois pouvant

permettre de prendre en charge le dossier des disparus.

Il n'y a pas que le dossier des disparus qu'il faudrait prendre en charge. Il y a celui dramatique des enfants qui sont nés dans les maquis. Il y a celui des femmes enlevées et violées. Il y a également le dossier des familles victimes du terrorisme.

Jusqu'à 2006, il y a eu environ 500 enfants nés dans les maquis. Il a fallu trouver les éléments juridiques pouvant permettre de les inscrire comme enfants naturels car nés de couples unis par la « Fatihia ».

Généralement, la cohabitation avec le retour à la société est réussi. La réintroduction a été un succès dans toute l'Algérie.

L'Etat est resté debout. Le processus de réconciliation nationale se poursuit mais la lutte contre le terrorisme se poursuit également.

L'événement de Tiguentourine a démontré que l'Algérie est toujours debout. D'autres pays se sont effondrés.

ans durant lesquelles se confirme la disparition.

Il n'y a pas que le dossier des disparus qu'il faudrait prendre en charge. Il y a celui dramatique des enfants qui sont nés dans les maquis. Il y a celui des femmes enlevées et violées. Il y a également le dossier des familles victimes du terrorisme.

Jusqu'à 2006, il y a eu environ 500 enfants nés dans les maquis. Il a fallu trouver les éléments juridiques pouvant permettre de les inscrire comme enfants naturels car nés de couples unis par la « Fatihia ».

Généralement, la cohabitation avec le retour à la société est réussi. La réintroduction a été un succès dans toute l'Algérie.

L'Etat est resté debout. Le processus de réconciliation nationale se poursuit mais la lutte contre le terrorisme se poursuit également.

L'ALGÉRIE EST DEBOUT

17000 TERRORISTES ABATTUS DU DÉBUT JUSQU'À 2006

500 ENFANTS NÉS DANS LES MAQUIS

rus. La charte portant paix et réconciliation nationale avait remédié à cette imprévoyance. Les statistiques indiquaient qu'il y avait 7125 disparus.

C'était un chiffre officiel. La commission application de la charte portant réconciliation nationale a pris en charge la constitution et le traitement des dossiers de disparus, soit donc le nombre de 7125 et parmi ceux-là, l'indemnisation a touché presque 7000 cas de disparus.

Il restait alors à prendre en charge sur le plan des indemnités environ 120 cas. Environ 30 familles de disparus ont re-

fusé l'indemnisation. Elles demandaient à connaître la vérité et justice sur les disparitions. Nous pouvons dire que plus de 90% des cas sont en règlement du point de vue d'obtention de l'attestation de disparus selon la procédure judiciaire normale avec la période de 5

Le président de l'application de la charte portant réconciliation informe que 25 terroristes se sont repentis ces deux derniers mois, soit à ILLIZI, TLEMCEN, et RELIZANE.

POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION INVITÉ, HIER, AU FORUM DE DK NEWS

UNE PENSION DE 6000 DA PAR MOIS !

● DE NOUVELLES MESURES SONT ATTENDUES

O. Larbi

Le président de la commission d'application des dispositions de la charte de la réconciliation nationale adoptée par référendum en 2005, M. Azzi Merouana, déclare d'emblée : Où en sera l'Algérie sans l'adoption de cette charte ?

Il égrène qu'il y a eu pendant des années un millier de morts par semaine, surtout en 1996-97-98 !

« Le peuple a voté la charte. Mais des associations, des personnes sont opposées à tel ou tel article de ce texte qui instaure la culture de la paix, la culture de la réconciliation.

Le droit à la vie est rétabli, il s'est traduit par la reddition de 6500 terroristes entre 1999 et 2006. »

En finir avec les malheurs

L'orateur développe la question relative aux disparus qui sont au nombre de 7125 « plus de 7000 cas ont été traités et les ayant-droits dédommagés. La centaine de dossiers en suspens le sont du fait de parents qui refusent tout traitement. Nous avons discuté avec toutes les parties, nous avons transmis leurs doléances à l'autorité suprême qui ne ménage aucun effort pour clore cette étape sombre qui a endeuillé notre peuple et failli détruire notre nation. »

Cette question est mise en relief par les ennemis de l'Algérie qui l'utilisent à des fins de propagande contre les progrès réalisés dans la culture de la paix, la réconciliation nationale et la fraternité. J'ai demandé à tous ceux qui relevaient des insuffisances dans la charte : Proposez quelque chose à la place ; la charte telle qu'elle est un progrès indiscutable



dans l'instauration de la culture de la paix et du vivre ensemble. »

Une pension de 6000 DA par mois !

Maître Azzi Merouane n'élude pas que des dépassements ont été relevés dans le cours des opérations de sécurisation « mais cela est allé en diminuant. »

Le président de la commission d'application se dit préoccupé par la situation des enfants nés à la suite de viol ou de « mariages » non déclarés à l'état civil. « Ce problème ne trouve pas encore de solution, alors que des gens souffrent et ne peuvent bénéficier de droits communs à tous les citoyens. »

À propos de victimes du terrorisme, M. Azzi est ulcéré par le fait que des victimes reçoivent une pension de 6000 DA par mois ! La situation des patriotes lui tient autant à cœur. De même le cas de ceux qui ont perdu leurs biens durant la décennie rouge. Il est parvenu à faire sentir que l'application des dispositions de la charte touche d'abord les êtres humains vivants ou morts ; les uns et les autres ayant des droits reconnus.

Il dira enfin que les algériens devraient avoir une conscience plus haute des enjeux qui gravitent autour de la charte de la réconciliation nationale : les observateurs internationaux qui viennent s'enquérir de la situation des droits de l'homme se focalisent sur un seul point : les disparus. Tous les autres sur lesquels des progrès sont incontestables et comparables à ceux des pays développés sont mis sous silence. Où étaient-ils quand l'Algérie vivait ces événements, les affrontant seule, sans aucun soutien international ? « Sa survie l'Algérie ne la doit qu'à ses propres forces, à son peuple et ses forces de sécurité. »

JUSTICE

Peine capitale à l'encontre de deux terroristes reconnus coupables de l'assassinat de plus de 500 personnes

La peine capitale a été prononcée dimanche par le tribunal criminel d'Alger à l'encontre de deux terroristes reconnus coupables d'avoir assassiné plus de 500 personnes et violé plus de 60 femmes dans les régions de Boumerdes, Médéa, Khemis, Tiaret, Chlef, Relizane et Blida.

Le juge Omar Benkharchi a prononcé la peine capitale à l'encontre des deux terroristes Kouri Djillali et Antar Ali qui ont, selon l'arrêt de la chambre d'accu-

sation, avoué au cours de l'instruction avoir rejoint en 1997 un groupe terroriste activant à Oued Romane (Chlef) et assassiné des éléments de l'Armée nationale populaire, des membres des groupes de légitime défense (GLD) et des villageois dans les régions de Boumerdes, Médéa, Khemis, Tiaret, Chlef, Relizane et Blida.

L'accusé Kouri Djillali a reconnu avoir participé en 1999 dans la région de Chlef à l'assassinat de 50 personnes et à l'en-

lèvement, au viol collectif et à l'égorgement de 9 femmes.

Il a également avoué avoir assassiné la même année 5 militaires à Oued Romane (Chlef) et deux éléments des GLD à Oued Rmel. Il a aussi avoué avoir participé depuis 2000 à des massacres au douar Teghart, assassiné 7 élèves d'une école coranique à Relizane et 15 autres personnes dans la région de Baal. L'accusé Antar Ali a, quant à lui, reconnu avoir

participé en 1998 au massacre de 19 personnes à Chlef.

Il a également avoué avoir participé en 2001 au massacre de 20 membres d'une même famille et à l'enlèvement, au viol et à l'assassinat de plusieurs femmes à Tissemtilt.

L'accusé a aussi avoué avoir assassiné en 2003 vingt personnes à Larbaâ (Blida) et commis plusieurs autres massacres et viols.

APS

ENERGIE - PÉTROLE

Les stocks de brut au plus haut en 30 ans aux USA

Les stocks de pétrole aux Etats-Unis ont atteint la semaine dernière 395,3 millions de barils, battant ainsi le record d'avril 1981, au plus haut en 30 ans.

Une partie de cette accumulation est liée à des facteurs saisonniers, les raffineries réduisant la voilure à cette époque de l'année, et consommant donc moins de brut, pour se préparer à la production estivale d'essence.

Les réserves d'or noir augmentent surtout de concert avec le boom pétrolier que connaît le pays depuis 2008 : grâce à l'émergence des techniques de la fracturation hydraulique du schiste couplée au forage à l'horizontale, la production de brut est passée de 5 millions de barils par jour à 6,5 millions en 2012, et l'Agence américaine d'information de l'énergie (EIA) table sur 8,2 millions en 2014.

Mais «il y a un décalage avec les infrastructures», explique David Bouckhout, analyste chez TD Securities. «On attend la construction d'oléoducs supplémentaires qui permettront de relier aux raffineries les zones où la production augmente».

Déjà, le sens de circulation de l'oléoduc Seaway, utilisé initialement pour transporter du brut importé des ports du golfe du Mexique vers les raffineries du centre du pays, a été inversé : il transporte maintenant 400 000 barils de brut par jour depuis Cushing (Oklahoma, sud), où est stocké le pétrole texan servant de référence au contrat américain WTI coté à New York, vers les raffineries du golfe du Mexique. Il faudra toutefois attendre le premier trimestre 2014 pour que le tuyau fonctionne à plein régime, à 850 000 barils par jour.

Le flot a aussi été inversé sur l'oléoduc Longhorn de Magellan, qui transporte depuis cette année du brut produit dans l'ouest du Texas (sud), où la production de pétrole de schiste bat son plein, vers les raffineries du golfe.

Il devrait fonctionner au maximum de ses capacités au troisième trimestre. Le groupe d'oléoducs Sunoco Logistics a également des projets pour «évacuer le pétrole du Bassin permien (au Texas) vers le golfe», note l'analyste indépendant Andy Lipow.

Et les acteurs du marché pétrolier ne désespèrent pas de voir le président Barack Obama autoriser l'extension de l'oléoduc controversé Keystone XL, qui doit transporter du pétrole du Canada, où la production de brut a explosé grâce aux sables bitumineux, jusqu'au golfe du Mexique.

Si le transport par oléoduc représente environ 90% de l'acheminement des produits pétroliers aux Etats-Unis, les entreprises se tournent de plus en plus vers le rail, notamment depuis les zones où les infrastructures ne sont pas adaptées, comme le Dakota du Nord, grand producteur de gaz de schiste. Le transport de produits pétroliers par voie ferroviaire a ainsi bondi de plus de 50% en un an. Cette mutation en cours du réseau d'acheminement de pétrole devrait à terme «permettre de réduire les importations», remarque M. Bouckhout. Selon le dernier rapport de l'EIA, les importations américaines de brut en février devrait à terme «permettre de réduire les importations», remarque M. Bouckhout. Selon le dernier rapport de l'EIA, les importations américaines de brut en février

de plus, remarque-t-il, pour certains types de pétrole, «le coût du brut produit en Arabie saoudite, où il est très facile à extraire, reviendra toujours moins cher, même avec le transport, que le pétrole de schiste américain ou les sables bitumineux du Canada».

APS

OMD: Babès : «La communauté internationale a manqué à ses engagements»

Le Président du Conseil national économique et social (Cnes), M. Mohamed Seghir Babès, a relevé «les manquements de la communauté internationale quant à ses engagements envers la déclaration du Millénaire», lors d'un symposium sur la sécurité alimentaire tenu à Brazzaville, indique samedi le Cnes.



M. Babès a souligné «la relation étroite entre le rythme d'implémentation des stratégies des divers acteurs de la communauté internationale dédiées à la réduction du degré d'insécurité alimentaire et la relative inanité des politiques dédiées à l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) singulièrement à l'échelle du continent africain», selon un communiqué du conseil.

Les OMD, dont l'échéance arrivera en 2015, ont été définis par les pays membres de l'ONU lors d'un Sommet tenu en 2000 en prenant la décision de réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim dans le monde, réduire la mortalité infantile et maternelle, lutter contre les maladies, améliorer l'accès à l'assainissement et à l'eau et élargir l'accès à l'éducation et

l'emploi pour les femmes, rappelle-t-on. Le président du Cnes, par ailleurs président de l'Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires (Aicesis), a souligné que celle-ci a pu «dessiner le chemin critique d'une résilience collective apte à transcender la trame des hypothèses pesant sur l'atteinte des OMD».

Après avoir signalé que l'Université des Nations Unies avait été chargée de mettre en place un Observatoire africain de suivi/évaluation des OMD, M. Babès a indiqué que cette Université «allait quelque peu précéder le lancement prochain de l'«Agenda post 2015» du système onusien, agenda dont le propre est de mettre le plein cap sur les objectifs de développement durable», souligne la même source.

SUISSE

La Suisse disposée à discuter de l'échange d'informations sur la fiscalité

La ministre suisse des Finances, Eveline Widmer-Schlumpf, a indiqué samedi que la Suisse était disposée à participer aux discussions sur l'échange automatique d'informations en matière de fiscalité.

«Sans anticiper, je peux dire que nous sommes disposés à participer aux discussions concernant l'échange d'informations sous certaines conditions», a déclaré Mme Widmer-Schlumpf, lors de l'assemblée des délégués de son parti, le Parti bourgeois-démocratique (PBD).

Elle a par ailleurs affirmé qu'il faut «conserver une place financière forte et compétitive» en Suisse en défendant «la qualité, la stabilité et l'intégrité». Cela dépend des «conditions-cadre» fixées sur le plan international, a-t-elle précisé, selon l'agence suisse ATS.

En avril, les pays du G20 ont demandé instamment à la communauté internationale, lors d'une réunion à Washington, d'adopter l'échange automatique d'informations entre administrations fiscales. Mme Schlumpf, qui a participé à cette

réunion, avait déjà indiqué que Berne était prêt à en discuter mais à condition que les nouvelles normes concernent tous les pays, y compris les paradis fiscaux offshore.

En Suisse, le secret bancaire est considéré, au nom de la protection de la vie privée, comme aussi inviolable que le secret médical, et les autorités ont jusqu'à présent refusé de modifier cette donne qui a fait du pays un paradis pour ceux qui avaient des fonds à placer discrètement.

MARCHÉS CHANGES

L'euro clôture la semaine en hausse face au dollar

L'euro a terminé la semaine en hausse face au dollar vendredi, le marché se ressaisissant après les propos du président de la Banque centrale européenne (BCE) de la veille et digérant un rapport encourageant sur l'emploi américain qui a temporairement fait bondir le billet vert.

La monnaie européenne valait 1,316 dollar vendredi, contre 1,3063 dollar jeudi soir. L'euro grimpait toujours face à la devise nippone, à 129,80 yens contre 127,93 yens jeudi.

Le dollar se maintenait en nette progression face à la monnaie japonaise, à 99,00 yens contre 97,93 yens la veille.



Le billet vert a subi une forte pression vendredi en début d'échanges américains, après la publication du très attendu rapport mensuel sur l'emploi aux Etats-Unis, qui a fait état d'un recul du chômage à son niveau le plus bas depuis décembre 2008, tandis que les créations d'emplois bondissaient bien davantage que prévu. La livre britannique fléchissait face à l'euro, à 84,21 pence pour un euro, mais se ressaisissait face au billet vert, à 1,5572 dollar.

La devise helvétique baissait face à l'euro, à 1,2258 franc suisse pour un euro, et se stabilisait face au billet vert, à 0,9348 franc pour un dollar.

Un septuagénaire assassiné pour 1 000DA

Nous sommes le 23 avril 2011 à Bab Ezzouar, Mouloud, 70 ans, est agressé à l'arme blanche par les malfaiteurs qui voulaient lui voler son portefeuille.



A. Ferrag

C'est en tentant de leur résister que le malheureux a reçu un coup de couteau asséné par Yazid, un des deux malfaiteurs. La victime succombe à ses blessures et les agresseurs complicit avec eux un maigre butin de... 1 000DA.

Après une minutieuse enquête, les malfaiteurs sont arrêtés et écroués pour homicide volontaire. Le jour du procès, les accusés commencent parnier les faits avant d'être confondus par des témoins oculaires.

Les accusés passent aux aveux mais déclarent qu'ils n'avaient nullement l'intention d'atteindre à la vie de leur victime car c'est son argent qu'ils convoitaient.

Questionné sur le fait qu'il s'est enfui laissant le vieillard

baignant dans une mare de sang, Yazid répond qu'il se trouvait en état d'ébriété.

À l'issue des plaidoiries qui n'ont apporté aucun élément nouveau, le représentant du ministère public, après un long et sévère réquisitoire, requiert la peine capitale contre Yazid et 8 ans de prison ferme à l'encontre de son complice.

L'avocat de Yazid tente de minimiser les faits en déclarant que son client ne voulait pas tuer le vieux, la preuve, il ne lui a porté qu'un seul coup qui lui a été malheureusement fatal et appuie sa plaidoirie sur le fait que l'intention était de voler et non de tuer...

À la fin des délibérations, Yazid écope d'une peine de 15 ans de réclusion criminelle en référence aux articles 30, 254, 255, 256, 257 et 261 du code pénal et son complice est condamné à deux ans de prison ferme.

BRÈVES DE SÉTIF

EL EULMA Arrestation de 02 frères pour trafic de drogue



Dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue, les éléments de la quatrième Sûreté urbaine d'El Eulma ont mis fin dernièrement aux agissements de 02 frères qui s'adonnaient au trafic de stupéfiant à partir de leur véhicule au niveau de cette localité.

L'affaire remonte à la semaine dernière, suite à des informations ayant parvenu au service de la Sûreté nationale faisant état de l'implication de 02 frères dans un trafic de drogue au niveau de la

cité 350 logements d'El Eulma. Aussitôt avertis, les policiers ont placé les deux suspects sous étroite surveillance ce qui a permis à leur arrestation à bord de leur véhicule dont la fouille a donné lieu à la découverte de 99 grammes de cannabis découpé en petits morceaux pour faciliter leur écoulement.

Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République qui a ordonné leur mise en détention provisoire.

de cannabis saisis par la police



AIN OULMANE

4 kg

Les éléments de la brigade judiciaire de la Sûreté de daïra d'Aïn Oulmane ont procédé dernièrement à l'arrestation de 02 dealers au niveau de la commune de Ksar El Abtal en possession d'une importante quantité de drogue et d'argent, a indiqué un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Sétif.

Agissant sur informations ayant trait à la présence d'un dealer qui s'apprêtait à acheminer une importante quantité de drogue vers la daïra d'Aïn Oulmane, les éléments de la Sûreté nationale ont mis l'individu en question sous surveillance policière ce qui a permis son arrestation en compagnie de son complice en

flagrant délit en possession de 30 grammes de cannabis, 39 comprimés psychotropes en plus d'une importante somme d'argent. Suite à un mandat de perquisition, les policiers ont procédé à la fouille des domiciles des suspects qui a permis la récupération de 4 kg de cannabis, 90 comprimés psychoactifs ainsi qu'une somme d'argent estimée à 2 190 000 DA. Après formalisation de la procédure judiciaire, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République qui a ordonné la mise en détention provisoire de l'un des suspects tandis que son complice a bénéficié d'une remise en liberté provisoire.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ Prison ferme pour trafic d'arme à feu

M. B.

Le tribunal criminel près la cour de Bordj Bou Arréridj a condamné la semaine passée, deux jeunes individus poursuivis dans le cadre d'une affaire de trafic et vente d'armes à feu à des peines allant de 2 à 3 ans de prison ferme. Les deux autres accusés ont été acquittés par le même tribunal. Les faits de l'affaire remontent à septembre de l'an dernier, quand des éléments de police judiciaire de Bordj Bou Arréridj ont procédé à l'interpellation de quatre personnes mises en cause pour ce dossier, dans une cité en plein centre-ville en possession d'une arme de type pistolet automatique. Les mis en cause ont nié les griefs retenus contre eux lors de leur comparution. Le représentant du ministère public a requis la peine de 20 années de prison à l'adresse des quatre prévenus.

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE

Echec d'une tentative d'introduction de 10 qx de kif en provenance du Maroc

La section de recherches du groupement territorial de Gendarmerie nationale de Tlemcen a mis en échec, dimanche, une tentative d'introduction de 10 quintaux de kif traité en provenance du Maroc. Cette opération s'est déroulée aux environs de 04H10 à environ 30 mètres de la bande frontalière avec le Maroc, dans la zone « El Houassi » dans la commune de Boukanoun, a-t-on appris de ce corps de sécurité. Suite à des informations, un plan a été mis en place et des embuscades ont été tendues au niveau des points de contrôle, a souligné la même source à l'APS. A la vue des gendarmes, le chauffeur du véhicule qui transportait la drogue dans des sacs de 20 et 25 kilogrammes, a pris la fuite à travers la bande frontalière profitant de l'obscurité.

Les services de la Gendarmerie nationale ont multiplié ces derniers temps les opérations sur la bande frontalière ce qui a permis de déjouer plusieurs tentatives d'introduction de résine de cannabis dans le territoire national.

Peine capitale à l'encontre de deux terroristes reconnus coupables de l'assassinat de plus de 50 personnes

La peine capitale a été prononcée dimanche par le tribunal criminel d'Alger à l'encontre de deux terroristes reconnus coupables d'avoir assassiné plus de 500 personnes et violé plus de 60 femmes dans les régions de Boumerdes, Médéa, Khemis, Tiaret, Chlef, Relizane et Blida. Le juge Omar Benkharchi a prononcé la peine capitale à l'encontre des deux terroristes Kouri Djillali et Antar Ali qui ont, selon l'arrêt de la chambre d'accusation, avoué au cours de l'instruction avoir rejoint en 1997 un groupe terroriste activant à Oued Romane (Chlef) et assassiné des éléments de l'Armée nationale populaire, des membres des groupes de légitime défense (GLD) et des villageois dans les régions de Boumerdes, Médéa, Khemis, Tiaret, Chlef, Relizane et Blida. L'accusé Kouri Djillali a reconnu avoir participé en 1999 dans la région de Chlef à l'assassinat de 50 personnes et à l'enlèvement, au viol collectif et à l'égorgement de 9 femmes. Il a également avoué avoir assassiné la même année 5 militaires à Oued Romane (Chlef) et deux éléments des GLD à Oued Rmel.

ENVIRONNEMENT

L'opération «Eboueurs de la mer» débutera le 25 mai

L'opération «Eboueurs de la mer», initiée en 2008 par la radio Chaine III, le groupe Sonelgaz et le mouvement associatif est programmée cette année pour le 25 mai, a annoncé samedi à Tlemcen la directrice de cette radio.

Cet évènement, qui coïncidera avec la clôture du mois de la mer, lancé samedi à partir de Tlemcen, revêtira un cachet méditerranéen et verra la participation de plusieurs radios du bassin méditerranéen, a indiqué Mme Malia Behidj lors de l'ouverture de la semaine de sensibilisation sur la protection des plages et de la mer à Tlemcen.

Elle a souligné, par ailleurs, que la Méditerranée fait partie des 25 points chauds du globe et que des études récentes préconisent de concentrer les efforts de préservation de ces points de la biodiversité mondiale.

«Si on s'arrête de polluer la Méditerranée, il faudrait 100 ans pour que cette mer retrouve tout son équilibre», a-t-elle déclaré.

L'initiative «Eboueurs de la mer», lancée en 2008 par la radio Chaine III et ayant couvert 14 wilayas côtières du pays, est devenue la plus grande opération écologique et méditerranéenne de tout le bassin méditerranéen, a-t-on indiqué.

Pour la seule journée du 2 juin 2012, pas moins de 28 660 volontaires sur tout le littoral algérien ont été mobilisés pour le nettoyage, a-t-on rappelé.

BISKRA

Ouverture d'un Salon de wilaya de la créativité féminine

Un Salon de wilaya dédié à l'artisanat et aux femmes créatives a été ouvert samedi à Biskra à l'initiative de l'association locale «Hizia» pour le patrimoine et la promotion du tourisme.

Cette manifestation culturelle a enregistré, dès son ouverture, une grande affluence de visiteurs venus, surtout en famille, pour passer des moments de détente et de découverte.

Les stands exposant le trousseau de la mariée et les habits traditionnels de la région des Zibans ont attiré un nombre considérable de jeunes filles, surtout celles qui se préparent à convoler en justes noces.

Les visiteurs du Salon ont pu, à cette occasion, découvrir un large éventail de travaux manuels traditionnels, couvrant des domaines variés tels que la poterie traditionnelle, la broderie, l'art culinaire et autres produits de décoration d'intérieur, reflétant le savoir-faire féminin local.

Ce rendez-vous culturel se veut «une occasion pour inciter les femmes au foyer et les femmes rurales à s'investir dans l'artisanat en vue de pérenniser les savoir-faire ancestraux et améliorer la qualité du produit artisanal», a précisé à ce sujet Mme Hind Haizi, présidente de l'association organisatrice.

Il contribuera également, selon elle, à la valorisation des capacités de créativité de la femme, notamment celles vivant dans des zones rurales.

Pour Mme Ouidad Ghazali, artisanne de la commune de Djemora, la production artisanale exposée au salon «prouve la capacité de la femme biskrié de faire face à la concurrence des produits étrangers». Des dépliants renseignant sur les procédures d'insertion de la femme au foyer dans la vie socio-économique et son accompagnement ont été mis à la disposition de visiteurs.

APS

CHLEF

70 millions de M³ d'eau consacrés à l'irrigation pour la campagne 2013



Un volume de 70 millions de mètres cubes d'eau est consacré à l'irrigation des superficies agricoles de la wilaya de Chlef au titre de la campagne d'irrigation 2013, lancée début mai, a-t-on indiqué auprès de la direction de l'Office local d'irrigation et de drainage (Onid).

Le volume issu des barrages d'Oued Fodda et Sidi Yacoub avec 35 millions de M³ chacun, servira à l'irrigation d'une superficie globale de 5 700 hectares constituée en grande partie d'agrumes.

Au total, une superficie de 9 200 hectares pourra être irriguée à partir de ces ouvrages hydrauliques, a indiqué la même source, précisant que les capacités d'irrigation du réseau actuel pourront aller au-delà de cette superficie, avec la réalisation en 2011 des travaux de réha-

bilitation du réseau. Néanmoins, l'extension de la superficie irriguée dans la région demeure tributaire des agriculteurs notamment ceux en activité dans les plaines du bas et du moyen Chellif, a-t-on observé à l'Onid.

Il a expliqué qu'une telle possibilité est réelle, pourvu que les fellahs manifestent leur désir de pratiquer, après la récolte des céréales, des cultures d'arrière-saison notamment les cultures maraîchères, sachant que l'eau superficielle

est disponible en quantité suffisante au niveau des deux ouvrages qui totalisent actuellement un volume de 330 millions de M³.

Cette possibilité le sera davantage avec la mise en exploitation, à partir de septembre 2014 de la station de dessalement de l'eau de mer de Ténès (200 000 M³/jour) pour l'alimentation en eau potable de la région et la mise à disposition de l'eau des deux barrages pour les besoins de l'agriculture.

EDUCATION

Appel à la création d'une instance chargée de veiller à la qualité de l'enseignement

Les participants au 4^e colloque des Aurès sur «L'Ecole algérienne, états des lieux et perspectives» ont insisté, samedi au terme de leurs travaux à Batna, sur la nécessité de créer une instance chargée de veiller à la qualité de l'enseignement.

Les intervenants, au cours de cette rencontre de deux jours initiée par la section locale de l'Association des Oulémas musulmans algériens (Aoma), ont estimé qu'une telle institution doit être «permanente» et composée «d'experts en éducation et en didactique».

Rencontré en marge du colloque, le président de l'Aoma, Cheikh Abderrezak Guessoum, a estimé que la «crise vécue par l'Ecole algérienne est due à plusieurs facteurs, dont l'exclusion de la dimension «authenticité» du système scolaire et la restriction des missions de l'école à l'enseignement au détriment de l'éducation».

Il a également considéré que le système des anciennes écoles de l'Aoma a été «un modèle d'enseignement-éducation».

avant d'appeler à un diagnostic sur l'Ecole algérienne pour la remettre sur la bonne voie.

De son côté, M. Ali Bennahmed, ancien ministre de l'Education nationale, a souligné que le relèvement des performances de l'école est tributaire du relèvement du niveau de formation de l'enseignant, considérant que le dysfonctionnement de l'école «ne doit pas occulter le dysfonctionnement de la société».

M. Abdelakder Fodhil, ancien directeur de l'enseignement fondamental au ministère de l'Education nationale, a considéré, pour sa part, que les principes sur lesquels a été fondée la politique scolaire en Algérie sont «sains», la problématique l'rending, d'après lui, dans le mode de leur mise en pratique.

Les intervenants au cours de cette rencontre ont analysé la situation actuelle de l'école algérienne, présenté les approches nouvelles de modernisation de l'enseignement et des modèles de systèmes scolaires internationaux.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

Le village d'Ouled Ahmed célèbre Thimechrat

Les habitants du village d'Ouled Ahmed, dans la commune d'El-Euch (30 km au sud de Bordj Bou Arréridj) ont vécu vendredi une ambiance festive et tout en ferveur en célébrant la tradition de l'«ouziah» ou «Thimechrat» en tamazight. Cette pratique de solidarité communautaire également appelée «Es-sahma» a mis à contribution, comme il est de coutume, l'ensemble des habitants du village, à la grande joie des plus âgés qui rappellent que cet usage précède, dans cette région, le lancement de la

campagne moissons-battage.

Chacun des habitants a participé, dans la limite de ses moyens, à l'organisation de cette grande fête communautaire au cours de laquelle 15 veaux acquis à la veuve de cotisations collectives ont été sacrifiés. La viande a ensuite été divisée équitablement en 610 portions distribuées en fin d'après-midi dans une ambiance de grande fête par trois hommes chargés de superviser l'opération.

Outre les familles nécessiteuses du village, des parts ont été réservées aux

hôtes et à tous ceux qui ont contribué à cette opération à la fin de laquelle tous les hommes du village se sont réunis dans une halka (cercle) autour d'un cheikh qui a souligné l'importance de la solidarité et imploré Dieu d'accorder Ses grâces et Sa bénédiction.

Un immense couscous a été préparé à l'occasion de cette ouziah qui resserre les liens entre les membres de la communauté et donne lieu aux retrouvailles des enfants du village, y compris ceux résidant à l'étranger.

Agriculture



05 MAI 1959- 05 MAI 2013

M'HAMED BOUGARA, COLONEL DE LA WILAYA IV HISTORIQUE Pour ne pas oublier l'Histoire

L'APC de la ville de Khemis Miliana et le Club de l'Histoire «Si M'hamed Bougara» du CEM Boutane ont tracé un programme très riche pour le 54^e anniversaire de la mort du colonel de la wilaya IV historique, il s'agit du colonel Si M'hamed Bougara, et ce, en collaboration avec l'Unac, les SMA, la radio d'Aïn Defla, la direction de l'Education, la direction de la Culture, la DJS et la formation professionnelle.

Salim Ben

Un programme qui s'étalera durant toute une semaine, du 1^{er} au 8 mai 2013, avec plusieurs activités culturelles, historiques, sportives et éducatives qui seront au menu pour cette grande manifestation historique. Des moudjahidine de la wilaya IV seront invités à cette manifestation pour raconter l'histoire de Bougara aux jeunes étudiants et collégiens et lui rendre hommage. Le club de l'Histoire voulait inviter le grand moudjahid Mohamed Chérif Ould El Hocine, le baroudeur de la

katibat El Hamdania, qui est l'un des premiers à avoir commémoré cet événement, malheureusement, il sera absent à cause de sa maladie. Des chants patriotiques, des pièces théâtrales, expositions, soirées Chaâbi et des tournois des boules, des courses de vélo et des parades et des rencontres de football filles et garçons et basket-ball, ainsi que des visites guidées à Miliana, au musée et la manufacture d'armes d'El Emir Abdelkader sont au programme. Des invités d'honneur seront présents lors de cette cérémonie, en l'occurrence, Ness El Kheir National, les amis du British Council, des acteurs, des directeurs d'établissements scolaires,

ainsi que la presse locale. C'est au niveau de la salle des fêtes que les conférences auront lieu, ainsi que les soirées de la musique chaâbi animées par le chanteur Hadi Tafzi. Par ailleurs, la résidence 1 500 lits de Souffey participera à cette fête avec des chants andalous. Par cette glorieuse cérémonie, les premiers responsables de la ville de Khemis Miliana, à leur tête le maire de la ville M. Ayache Maâmar, et Mekhaldi Ali, le chargé culturel, ont organisé une visite historique spéciale à la maison où le colonel Bougara était né ; cette maison est actuellement mise en vente et qui est délaissée depuis des années. «On se demande où sont passés les

responsables concernés pour donner une valeur à ce grand Chahid, pour la transformer en musée historique. «Nous demandons aussi à la France de nous donner des explications concernant le corps de ce colonel toujours porté disparu ainsi que d'autres chouhada», nous ont dit des résidants natifs de la ville. Chaque année, le 5 mai, des milliers de personnes qui viennent des quatre coins du pays pour commémorer cette journée au niveau de la stèle du Chahid Bougara au village de Ouled Bouachra dans la wilaya de Médéa, là où le colonel est tombé au champ d'honneur le 5 mai 1959. Gloire à nos chouhada.

EXPOSITION DU LIVRES

Forte affluence au salon du livre à Souk Ahras

Le Salon du livre, ouvert le 18 avril dernier à Souk Ahras, dans le cadre du mois du patrimoine, continue d'enregistrer une forte affluence du public, nombreux à y venir de différentes localités de la wilaya, a constaté l'APS samedi.

Les visiteurs de différentes franges d'âge n'ont pas manqué de relever, avec satisfaction, de nombreuses nouveautés mais les ouvrages exposés à cette manifestation.

Les représentants des cinq maisons d'édition participantes ont exprimé, quant à eux, leur satisfaction devant la réussite de cette exposition qui propose un éventail de livres traitant de diverses disciplines (culturelles, scientifiques, culinaires) et autres destinés aux enfants.

La wilaya de Souk Ahras a bénéficié dans le cadre du programme spécial des Hauts Plateaux et des Fonds communs des collectivités locales (Fcl) de la réalisation de 27 nouvelles bibliothèques communales et de 3 salles de lecture, a rappelé un cadre de la direction de la culture, M. Fethi Ababsa, soulignant qu'une enveloppe de 90 millions de dinars, a déjà été mise en place pour l'équipement de 9 bibliothèques.

Le secteur de la culture de la ville de Souk Ahras sera renforcé cette année par une bibliothèque publique disposant d'une salle de lecture pour adultes (250 places), d'une salle pour enfants (100 places) et d'un espace Internet.

SUISSE - ALGÉRIE

Malek Chebel au 27^e Salon du livre et de la presse de Genève

L'anthropologue et essayiste, Malek Chebel animera, dimanche, au cinquième et dernier jour du 27^e Salon international du livre et de la presse de Genève (Suisse), une conférence sur le dialogue interreligieux, indiquent les organisateurs.

Malek Chebel abordera les problématiques de «la tolérance entre les religions» et de «l'absence de dialogue entre croyants de différentes confessions».

Né en 1952 à Skikda, Malek Chebel a toujours prôné la modernisation de l'Islam à travers la réforme et l'ouverture sur les valeurs universelles. Etabli en France depuis une vingtaine d'années, l'anthropologue est l'auteur de près d'une quarantaine d'ouvrages sur l'islam.

Parmi les essais de Malek Chebel «La formation de l'identité politique» (1986), «L'imaginaire arabo-musul-



man» (1993), «L'Islam et la raison, le combat des idées» (2005) et «Changer l'Islam» son dernier opus, paru en 2013 aux éditions Albin Michel.

Présent à ce salon, le nouvelliste et journaliste Yahia Belaskri avait animé une table ronde sur l'histoire et la créativité romancière, aux côtés de Eugène Eboden du Cameroun et du Guinéen Tierno Monénembo, lauréat du Prix Ahmadou Kourouma 2013, une des distinctions décernée par le Salon, pour son roman «Le terroriste noir» paru en 2012.

Né à Oran, actuellement établi en France, Yahia Belaskri est l'auteur de plusieurs romans dont «Une longue nuit d'absence» (2012), «Le bus dans la ville» (2008).

La romancière algérienne Nefissa Benouniche et l'écrivain algéro-suisse Hadi Barkat ont également pris part à ce rendez-vous littéraire, un des plus importants en Suisse et dans la sphère francophone.

La 27^e Salon international du livre et de la presse de Genève a choisi de mettre à l'honneur le continent africain à travers ses jeunes talents et ses intellectuels, rendant hommage à titre posthume au poète martiniquais, Aimé Césaire et à l'écrivain ivoirien Ahmadou Kourouma.

La romancière franco-vietnamienne Hoai Huong Nguyen a été distinguée du Prix du Salon, pour son roman «L'ombre douce» paru en 2012.



ORAN Réhabilitation de la porte du Caravansérai

L'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels a effectué samedi au jardin Ibn-Badis (ex-Promenade Letang) d'Oran, une opération de réhabilitation de la porte du Caravansérai, dont une partie s'est effondrée suite à la tempête de 2001, a-t-on appris de l'annexe de l'office.

Cette opération, visant la valorisation des monuments archéologiques que recèle la wilaya d'Oran dont cet édifice historique laissé à l'abandon plus d'une décennie, consiste à ranger les pierres et à les nettoyer afin d'entretenir ce monument et de le préserver, selon la même source.

Des spécialistes en archéologie relevant de l'annexe précitée prennent part à cette opération aux cotés de l'association «Imam El Houari» et d'historiens et férus du patrimoine.

Une journée d'information sur le Caravansérai connu également sous l'appellation «hôtel des caravaniers» a été organisée pour sensibiliser les citoyens sur cet édifice historique classé patrimoine national, de même que deux conférences traitant des aspects historiques et architecturaux de ce portail.

Selon des données historiques, cet édifice se distingue par un style architectural arabo-musulman.

Construit en 1848, il fut d'abord le portail de l'hôtel des caravaniers qui fut transformé en hôpital Saint Lazare. La porte fut transférée au jardin «Ibn Badis» en 1955 après la destruction de l'édifice en 1883.

La ville d'Oran dispose de nombreuses portes historiques dont celles D'Espagne, de Tlemcen, de Canastel, «Porte Santon» appelée par les oranais «El Marsa», lesquelles attirent de nombreux touristes.

APS

ASTHME

Faites le point sur les idées reçues

Première maladie chronique de l'enfance, l'asthme touche un enfant sur dix, et sa fréquence a doublé en quinze ans. Bien des idées reçues circulent sur cette maladie.

1. Ce qui est vrai

L'asthme est héréditaire

Oui. Il existe une prédisposition génétique à cette maladie, mais un enfant peut aussi être le premier malade de la famille. Le caractère héréditaire est principalement lié à un terrain allergique familial. On a ainsi observé qu'un enfant avait 30% de risque de devenir allergique si l'un de ses parents souffrait de rhume des foins, d'eczéma... et 70% si les deux parents étaient concernés par les mêmes symptômes. Si vous êtes dans ce cas, et que votre enfant manifeste souvent des signes d'essoufflement, de gêne respiratoire ou tousser beaucoup, parlez-en à votre pédiatre.

On peut en guérir spontanément

Vrai et faux. L'asthme du nourrisson, lié à des facteurs viraux guérit dans 60 à 80% des cas. Le pronostic est d'autant plus favorable qu'il n'existe pas d'antécédents allergiques familiaux ou personnels. Chez les plus grands, les crises disparaissent avant l'adolescence dans environ 50% des cas. Elles peuvent toutefois ressurgir à l'âge adulte chez certains patients, notamment parce qu'ils se mettent à fumer. Un suivi médical reste donc toujours indispensable.

Il n'est pas conseillé d'avoir un animal

Vrai et faux. Si l'enfant est allergique, adopter un animal est déconseillé, d'autant plus s'il s'agit d'un rongeur, particulièrement allergisant. En revanche, selon une récente étude américaine, la présence, dès la naissance, d'un chien ou d'un chat serait bénéfique pour les enfants qui n'ont pas encore développé d'allergies puisqu'elle augmenterait leur tolérance aux allergènes. Encore faut-il que les parents, notamment la mère, ne soient pas eux-mêmes asthmatiques.

Il faut faire attention à l'environnement

Oui. L'asthme étant très souvent lié à des réactions allergiques, il faut éliminer les facteurs déclenchant comme les acariens,



pollens, poils d'animaux, moisissures, mais aussi certains allergènes alimentaires (araïchide, œuf...), si l'enfant y est sensible. Des précautions sont indispensables lors des pics de pollution, et s'interdire de fumer en présence d'un enfant asthmatique est impératif. La fumée de cigarette est l'un des pires facteurs déclenchant de la crise. De plus, pendant la grossesse et après la naissance, le tabagisme passif augmente les risques de développer la maladie chez le nourrisson.

2. Ce qui est faux

L'asthme ralentit la croissance

Pas du tout. C'est l'asthme, non ou mal traité, qui influe sur la croissance. Les traitements actuels, aux doses recommandées, n'ont aucun effet sur le développement normal de l'enfant. Et si d'éventuels retards ont pu être observés autrefois avec les corticoïdes utilisés à fortes doses et sur de longues périodes, ils n'étaient que de l'ordre du centimètre, guère plus.

Il est moins sévère chez l'enfant

Non. Dans la plupart des cas, l'asthme infantile a une forme intermittente. Il ne se manifeste qu'occasionnellement, et dans des conditions bien précises (contact avec des pollens, un animal, inhalation de substances polluantes, stress...). Mais il existe également des formes d'asthme persistant, plus ou moins sévères, chez les tout-petits. Dans ce cas, il est présent tout au long de l'année et les causes en sont multiples. Le diagnostic ne peut être établi qu'après un bilan complet et une mesure précise du souffle.

Le traitement est plus léger chez l'enfant

En fait, il ne dépend pas de l'âge mais de la sévérité de la maladie. Les traitements de fond sont ainsi réservés à l'asthme persistant. Comme chez l'adulte, ils reposent sur l'association d'anti-inflammatoires et de bronchodilatateurs, très bien tolérés. Avec un traitement adapté, et si l'enfant peut le prendre seul, sait comment réagir en cas de crises et comment les éviter, les manifesta-

tions de l'asthme peuvent être parfaitement contrôlées. Il existe aujourd'hui des écoles de l'asthme qui permettent aux patients d'apprendre à gérer leur maladie au quotidien et donc de mener une vie tout à fait normale.

Mieux vaut éviter de faire du sport

Non. La pratique d'une activité sportive, à l'exception de la plongée avec bouteille et de l'équitation, en cas d'allergie au cheval, est même recommandée car elle développe la capacité respiratoire et permet de mieux maîtriser la maladie. La prise préventive d'un médicament pour éviter une crise après l'effort est parfois nécessaire et certaines précautions sont indispensables: apprendre à respirer par le nez, s'échauffer progressivement... Mais une chose est sûre, si un petit asthmatique éprouve des difficultés à faire du sport, c'est que sa prise en charge n'est pas adaptée : il faut consulter son pneumologue !



Peut-on parler d'asthme du nourrisson ?

Oui, on peut très bien parler d'asthme du nourrisson car il y a des asthmatiques qui développent leur asthme dans les deux premières années de vie. Le terme est un peu tabou car l'asthme est une maladie qui continue à faire peur, une maladie chronique en plus. Quand on fait le diagnostic d'asthme chez un enfant, les parents nous disent «ah la la, est-ce que ça va durer toute notre vie ?»

Quels sont les signes d'alerte ?

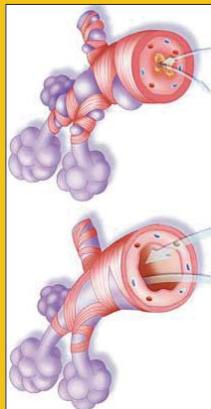
Chez un bébé le diagnostic est fait cliniquement : c'est la répétition des épisodes sifflants qui fait le diagnostic d'asthme. Donc un nourrisson a le droit de faire un ou deux épisodes de bronchiolite mais à partir du 3^e épisode, on va poser le diagnostic d'asthme. Pour les premières bronchiolites, on fait de la kiné respiratoire et on permet à l'enfant de passer l'épisode. A partir du moment où on fait le diagnostic d'asthme, on sait

qu'une inflammation s'est installée qui répond aux corticoïdes inhalés (la chambre d' inhalation) et on prescrit aussi un bronchodilatateur, dont le plus connu est la ventoline, qui va permettre à l'enfant d'avoir les bronches qui se dilatent.

Est-ce que c'est une maladie qu'il va garder toute sa vie ?

Ce n'est pas une maladie qu'il va forcément garder toute sa vie. Simplement l'asthme va avec un terrain particulier qui

Découverte d'une nouvelle thérapie rapide et efficace



Une nouvelle thérapie combinant des doses fixes de propionate de fluticasone (PF), un corticostéroïde inhalé, et de fumarate de formotérol (Form), un bronchodilatateur de longue durée d'action, présenterait un délai d'action plus rapide que la combinaison actuellement utilisée, selon des données du congrès annuel de la Société respiratoire européenne (SRE).

Ce nouveau traitement pourrait permettre une meilleure prise en charge des asthmatiques. Cette nouvelle combinaison serait également plus efficace que le traitement n'utilisant que le propionate de fluticasone seul. Enregistrée auprès des autorités européennes de réglementation au cours du premier semestre 2010, cette combinaison inédite a été développée par Mundipharma. «Les données présentées aujourd'hui démontrent le bon profil d'efficacité de la combinaison PF/Form et renforcent ses chances de devenir une option alternative de traitement pour les personnes souffrant d'asthme», explique le Pr David Price de l'Université d'Aberdeen au Royaume-Uni.

L'asthme allergique : bientôt un vaccin

Des chercheurs de l'Inserm et du Cnrs ont conçu une nouvelle technique de vaccination contre l'asthme allergique, maladie chronique inflammatoire et respiratoire. Publié dans la revue *Human Gene Therapy*, lundi 2 avril, leurs travaux ont montré leur efficacité sur un modèle de souris asthmatiques, essentiellement lorsque l'administration du vaccin a été réalisée par injection intramusculaire.

Asthme allergique : 300 millions de personnes touchées

L'asthme allergique est une maladie respiratoire chronique affectant 300 millions de personnes dans le monde. Les chercheurs expliquent que l'asthme allergique est provoqué par une réactivité anormale contre des allergènes environnementaux. L'un des allergènes les plus courants n'est autre que le «Dermatophagoides farinae», un allergène transmis par l'acarien éponyme.

Le nombre d'individus asthmatiques a doublé ces dix dernières années et près de 250 000 personnes meurent prématurément chaque année en raison de cette affection. D'un point de vue physiologique, cette hypersensibilité se traduit par une inflammation importante au niveau des bronches et des bronchioles des individus. Leur capacité à respirer correctement est alors altérée.

Une technique de vaccination axée sur l'ADN

Les chercheurs de l'Inserm et du Cnrs ont mis au point une technique de vaccination exclusivement axée sur l'ADN de la substance allergisante, soit contre l'allergène Dermatophagoides farinae (Derf).

«Plutôt que d'administrer des extraits d'allergènes de manière répétée afin de diminuer



la sensibilité, nous avons travaillé à partir de séquences d'ADN spécifiques responsables de l'allergie. Quelques études ont montré le potentiel thérapeutique de cette stratégie, mais il fallait trouver des techniques s'assurant de la faisabilité chez l'homme», indique l'un des principaux auteurs de l'étude.

Testé dans un modèle de souris asthmatiques, le vaccin en question, qui nécessite deux

injections intramusculaires réalisées à trois semaines d'intervalle, provoque la fabrication d'anticorps spécifiques anti Derf. Autre réaction observée : une diminution significative de l'hypersensibilité des voies aériennes chez les souris asthmatiques. Les scientifiques doivent désormais mener de nouveaux essais cliniques chez l'Homme, pour confirmer l'efficacité de cette vaccination à ADN.

Comment freiner la crise ?



Les parents parviennent à identifier les signes avant-coureurs des crises d'asthme de leurs enfants mais ne traitent pas les symptômes assez tôt pour freiner ou éviter la crise. Selon les résultats d'une étude menée par des chercheurs de l'université Washington School of Medicine in St. Louis, publiés dans *Annals of Allergy, Asthma and Immunology*, les parents attendent trop longtemps pour traiter les crises d'asthme de leurs enfants.

Les parents identifient facilement les symptômes liés aux crises d'asthme de leurs enfants comme la toux, l'essoufflement, les gênes et douleurs respiratoires ou certains signes comportementaux, mais ils ne savent pas comment utiliser l'albutérol, un

bronchodilatateur qui permet de relaxer les muscles des voies respiratoires. Ainsi, les parents auraient l'opportunité d'intervenir plus tôt afin de réduire l'intensité des crises d'asthme de leurs enfants et d'éviter de se rendre aux urgences régulièrement.

«A chaque fois que les enfants ont une crise, la plupart des parents ont remarqué des signes avant-coureurs. Mais, malgré cela, ils n'ont pas donné de traitement adéquat à leurs enfants. Si les parents les soignaient avec de l'albutérol plus tôt, ils pourraient gérer la crise à domicile et éviter un voyage aux urgences», indique Jane Garbutt, directrice de l'université Washington Pediatric and Adolescent Ambulatory Research Consortium.

existe

Mon bébé a des bronchiolites, sera-t-il asthmatique?

du de l'atopie, qui peut se manifester aussi par de l'eczéma ou des allergies. C'est une fragilité, un terrain. Souvent on va aider les enfants à passer un peu les traitements. Des traitements, bien sûr, et petit à petit on va pousser les traitements. L'asthme ne disparaît pas tout de suite, simplement on sait que cela peut revenir plusieurs mois ou plusieurs années après.

La bronchiolite est une maladie infectieuse provoquée le plus souvent par le virus respiratoire syncytial (VRS).

Elle entraîne des troubles de la respiration avec inspiration difficile et expiration sifflante qui ressemblent à de l'asthme. On pense qu'elle est favorisée par la pollution, comme l'est également l'asthme. Les bronchiolites à

répétition ou survenant très tôt font courir un risque d'asthme sans qu'on sache vraiment s'il s'agit d'un problème de terrain. Il n'y a pas de réelle prévention.

Toutefois, une surveillance régulière est nécessaire afin de dépister l'apparition d'équivalents asthmatiques pendant l'enfance ou à l'âge adulte.



SANTÉ-FORMATION

L'hygiène de la bouche mise en relief à El Tarf

L'hygiène de la bouche, la prévention des maladies buccodentaires et les consultations régulières pour se prémunir de différentes infections dont l'halitoise (haleine incommodante) ont été mises en relief lors des 10^{es} Journées internationales de déontologie médicale tenues samedi à l'université d'El Tarf. Quatre-vingt pour cent (80%) des causes de cette maladie proviennent d'une hygiène buccale déficiente, a affirmé un praticien au cours de cette rencontre organisée par le conseil régional de l'ordre des chirurgiens-dentistes de la région d'Annaba (Cocdra), avec la participation de plus de 250 chirurgiens-dentistes hospitalo-universitaires des wilayas de Skikda, d'El Tarf, d'Annaba, de Souk Ahras et de Guelma, ainsi que de participants étrangers (France et Tunisie). Placée sous le thème «La vie à pleines dents», cette 10^e édition s'inscrit, selon le président du Cocdra, M. Moussa Zahli, dans le cadre de la formation continue, l'échange d'expériences ainsi que le perfectionnement des praticiens. Le Pr Maâtar de Tunisie a mis l'accent, de son côté, sur «les apports des implants à la qualité de vie de l'édenté mandibulaire», avant d'évoquer d'autres facteurs à l'origine de l'halitoise dont les maladies parodontales (affections des gencives), les caries extensives, les plombages défectueux, les ulcères herpétiques buccaux, les plaques dentaires, les infections fongiques (champignons) et le manque de salive. D'autres communications ayant trait aux «risques infectieux et moyens de prévention au cabinet dentaire», aux «habitudes de pratique buco prothétique chez les patients porteurs de prothèses amovibles complètes» et à la «dentisterie adhésive» sont également au menu de cette rencontre.

ANNABA

La nécessité d'améliorer la formation des médecins généralistes mise en exergue

La nécessité d'améliorer la formation des médecins généralistes pour une meilleure prise en charge des malades par la qualité du diagnostic, du dépistage et du suivi, a été mise en exergue samedi à Annaba à l'ouverture des premiers entretiens de médecine générale (EMG).

Cette démarche «exige l'intégration à part entière du médecin généraliste dans tous les programmes de santé publique», ont souligné les participants, tout en mettant l'accent sur «l'importance du rôle de la médecine générale dans les soins de base et dans l'orientation du malade» vers les services spécialisés. Le médecin généraliste est «appelé à s'inscrire dans une nouvelle approche visant à réhabiliter son rôle dans la promotion de la santé de proximité», a soutenu la présidente du bureau de wilaya d'Annaba de la Société algérienne de médecine générale (Samg), Dr Chahrazed Hani, estimant indispensable pour le médecin généraliste de «dépasser le stade de simple prescripteur de médicaments pour accorder une importance accrue à la formation continue». Les communications scientifiques



qui ont marqué les travaux des premiers EMG ont été axées sur le bon diagnostic, les protocoles de soins, l'accompagnement des malades chroniques et l'usage rationnel des médicaments. Les travaux des premiers entretiens de médecine générale qui ont vu la participation de

plus de 300 praticiens venus de différentes wilayas du pays, se sont poursuivis dans six ateliers chargés d'approfondir la réflexion sur la prise en charge des risques cardiovasculaires, du pied diabétique, du stress en milieu professionnel, de la médecine de famille et de la

pathologie de l'asthme.

Cette rencontre scientifique est organisée par la Samg, créée en 2011 avec comme objectif de développer la pratique de la médecine générale et de contribuer à la formation continue de praticiens.

ETATS-UNIS

Greffe d'une trachée sur une enfant de deux ans, une première mondiale

Une équipe internationale de chirurgiens a greffé aux Etats-Unis une trachée artère, faite à partir de cellules souches, sur une petite Sud-Coréenne de deux ans, une première mondiale chez un enfant. La petite fille est née sans trachée et les médecins ont pu «fabriquer» un organe de remplacement en utilisant des cellules souches prélevées de sa moelle osseuse et cultivées ensuite sur un tube spécial en plastique. Les cellules se sont multipliées rapidement en laboratoire formant une nouvelle trachée en moins d'une se-



maine. L'enfant, qui se prénomme Hannah, est née en 2010 en Corée du Sud d'un père canadien et d'une mère sud-coréenne. Elle a depuis passé toute sa vie dans un hôpital de Séoul alors qu'elle ne pouvait pas respirer, manger, boire ou avaler. Les médecins ne lui donnaient aucune chance de survie.

La fillette a été opérée le 9 avril à l'hôpital pour enfants de Peoria, dans l'Illinois (nord des Etats-Unis), et le succès de l'opération a été révélé mardi. La procédure pour greffer cette trachée de 7,62 centimètres de longueur a duré neuf heures.

OPHTHALMOLOGIE

Dix-neuf patients opérés gratuitement de la cataracte à Bir El Ater

Dix-neuf (19) patients démunis de Bir El Ater (Tébessa) viennent d'être opérés de la cataracte par une équipe bénévole de chirurgiens-ophtalmologistes du centre hospitalo-universitaire d'Annaba, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de l'Établissement public hospitalier (EPH) de cette commune. L'action est inscrite dans le cadre du programme national de solidarité et de lutte contre la cataracte, au profit des

personnes nécessiteuses des régions enclavées. Elle a été effectuée à l'EPH de Bir El Ater «après la découverte de plusieurs cas suite à un dépistage», a-t-on fait savoir de même source. Le service d'ophtalmologie de l'EPH de Bir El Ater, équipé d'un important matériel médical, n'assure que des consultations oculaires de base, confiées à des médecins généralistes. Les cas d'urgence sont évacués vers des établissements

sanitaires des wilayas voisines ou vers le secteur privé, a-t-on encore affirmé.

Mettant à profit son séjour à Bir El Ater, l'équipe médicale a également assuré des consultations gratuites à plusieurs patients de la région, a-t-on souligné de même source. Vingt-trois (23) personnes avaient été opérées de la cataracte, l'année dernière dans les mêmes conditions, à Bir El Ater, une localité située à 95 km de Tébessa.



Conférence internationale sur la Somalie demain à Londres sur fond de violences



Deux jours avant la tenue de cette conférence, au moins 11 personnes ont été tuées dans un attentat suicide visant un véhicule gouvernemental à un carrefour, dans un quartier de la capitale somalienne, Mogadiscio, a indiqué hier la police. Selon un responsable de la police, Mohamed Adan, les occupants de la voiture officielle ont survécu. D'après le préfet du district de Hodan, où a eu lieu l'attentat, Abi Mohammed Dhabarey, il s'agissait d'une délégation de haut niveau. Cet attentat est le dernier en date d'une série d'attaques meurtrières à Mogadiscio où les insurgés somaliens shebab, ont mené des attaques à la bombe et des opérations de guérilla contre le gouvernement de transition et ses alliés.

L'attaque d'hier n'a pas été revendiquée, mais elle survient au lendemain de l'appel d'un des chefs des shebab Ahmed Abdi Godane à «augmenter» les attentats afin, a-t-il dit «de paralyser» le gouvernement.

La dernière opération spectaculaire revendiquée par les shebab remonte au 14 avril lorsqu'un double attentat à Mogadiscio avait tué 34 civils. Les shebab ont multiplié leurs attaques dans la capitale après en avoir été chassés par les forces africaines alliées au gouvernement somalien. Cependant ces insurgés restent très actifs dans une grande partie du pays.

Une conférence pour soutenir le gouvernement de transition

Le chaos qui règne en Somalie depuis 22 ans, suscite toujours la préoc-

cupation de la communauté internationale. Dans ce contexte, Londres accueillera aujourd'hui une conférence sur la Somalie qui réunira plus de 50 pays et organisations.

L'objectif de cette conférence, coprésidée par le Premier ministre britannique David Cameron et le président somalien Hassan Cheikh Mohamoud, est de «soutenir l'aide internationale» à ce pays, a indiqué récemment un communiqué publié sur le site internet du gouvernement britannique.

Une nouvelle mission pour soutenir le gouvernement de transition

Dans le cadre des efforts internationaux visant à soutenir les autorités somaliennes de transition qui peinent à rétablir l'ordre dans le pays, le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé jeudi, dans une résolution adoptée à l'unanimité de ses 15 membres, de mettre en place une nouvelle mission de l'ONU appelée «la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie» (Manusom).

Cette mission, qui sera créée d'ici le 3 juin pour une période initiale de douze mois renouvelable, aura pour mandat de «soutenir le processus de paix et de réconciliation mené par le gouvernement fédéral somalien» et de lui fournir des «orientations et conseils stratégiques en matière de consolidation de la paix et d'édition de l'Etat», selon le texte. Elle devra aussi «coordonner l'action des donateurs interna-

tionaux» et promouvoir le respect des droits de l'homme dans le pays, indique la résolution. La Manusom devrait compter environ 200 experts dans divers domaines (politique, finances, sécurité, droits de l'homme) et sera basée à Mogadiscio.

Elle coopérera avec l'Amisom, la force de 17 000 soldats africains financée par l'ONU qui a connu d'importants succès militaires contre les insurgés shebab. Pour l'ambassadeur britannique à l'ONU Mark Lyall Grant, la Manusom «représente l'initiative la plus importante de l'ONU en Somalie depuis deux décennies». La mission «fournira cohérence et coordination au soutien international à la Somalie», a-t-il ajouté.

Les Somaliens en proie à la famine et à l'insécurité alimentaire

Sur le plan humanitaire, la famine en Somalie a fait 260 000 morts entre octobre 2010 et avril 2012 dont la moitié étaient des enfants âgés de moins de cinq ans, a déploré récemment le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

«L'ampleur de ces chiffres est vraiment troublante», a déclaré le coordinateur humanitaire pour ce pays, Philippe Lazzarini. «Cette toute première étude scientifique sur la mortalité excessive pendant la crise somalienne confirme que nous aurions dû faire davantage avant que la famine ne soit déclarée, le 20 juillet 2011», a-t-il souligné.

200 militaires ivoiriens sont encore en exil au Togo

Le président ivoirien Alassane Ouattara a affirmé samedi que quelque 200 militaires ivoiriens étaient encore en exil dans la sous-région ouest-africaine, notamment au Togo, depuis la crise post-électorale de novembre 2010.

«Nous préparons le retour au pays de 200 militaires réfugiés au Togo dont 20 officiers», a déclaré Alassane Ouattara devant la presse à Man, au terme de sa visite de quatre jours dans la région du Tonkpi (ouest).

Au moins 250 000 Ivoiriens dont des militaires et policiers proches de l'ancien régime se sont réfugiés dans les pays voisins notamment au Togo, au Ghana et au Liberia après les affrontements post-électoraux qui ont fait au moins 3 000 morts en Côte d'Ivoire en 2010 et 2011.

Depuis sa prise du pouvoir, Alassane Ouattara n'a de cesse d'appeler les Ivoiriens en exil à rentrer au pays.

Le gouvernement a assuré à plusieurs reprises le convoyage des volontaires au retour au pays.

Le Haut-commissariat aux réfugiés (HCR) a annoncé, de son côté, avoir rapatrié au moins 165 000 personnes depuis janvier 2012. Selon Alassane Ouattara, «438 personnes sont rentrées (au pays) il y a deux semaines».

Officiellement 80 000 personnes sont encore en exil dont 60 000 au Liberia. Selon le HCR, les différentes attaques de groupes armés non identifiés, précisément dans l'ouest ivoirien, ne favorisent pas le retour des réfugiés.



MALI

2 soldats maliens et 5 terroristes tués dans un attentat suicide près de Gao

Cinq terroristes se sont fait exploser samedi près de Gao, dans le nord-est du Mali, près d'une patrouille de l'armée malienne dont deux soldats ont également été tués, a indiqué une source militaire malienne.

«Une patrouille militaire malienne était dans la localité de Hamakouladji (40 km au nord de Gao) ce samedi. Des terroristes se sont faits exploser à leur passage.

Deux militaires maliens ont été tués sur le coup. Cinq terroristes sont également morts», a déclaré une source militaire malienne à Gao, la plus grande ville du nord du Mali.

«Nous avons renforcé la sécurité dans la zone», a affirmé la même source, selon laquelle les deux militaires maliens seront enterrés dimanche. L'attentat suicide a été attribué au Mouvement

pour l'unicité du jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao). Ce groupe allié à Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) contrôlait la ville de Gao avant qu'elle ne soit reprise le 26 janvier par les troupes franco-africaines de l'opération Serval.

Les terroristes ont été ensuite chassés des principales villes du nord du Mali qu'ils avaient occupées pendant plusieurs mois en 2012.

AGRESSION ISRAÉLIENNE CONTRE LA SYRIE

L'Algérie dénonce avec «force» une «violation grave» du droit international

L'Algérie condamne les raids aériens israéliens contre la Syrie et dénonce avec «force» cette nouvelle «violation grave» du droit international, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale d'un Etat arabe, a indiqué dimanche dans une déclaration à l'APS, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani. «L'Algérie

La Ligue arabe condamne une «violation dangereuse de la souveraineté d'un Etat»

La Ligue arabe et l'Egypte ont condamné dimanche les agressions israéliennes contre la Syrie, l'organisation panarabe estimant que ce raid est «une violation dangereuse de la souveraineté d'un Etat arabe» et appelant le Conseil de sécurité de l'ONU à «agir immédiatement». Ces raids sont «une agression flagrante et une violation dangereuse de la souveraineté d'un Etat arabe», a déclaré le secrétaire général de la Ligue, Nabil al-Arabi. Le Conseil de sécurité doit «agir immédiatement pour stopper les agressions israéliennes contre la Syrie», a-t-il ajouté. De son côté, la présidence égyptienne a affirmé dans un communiqué que ces raids étaient «une violation des principes et du droit internationaux et sont de nature à ajouter à la complexité de la situation et à menacer la sécurité et la stabilité de la région». «Bien que l'Egypte s'oppose vigoureusement à l'effusion de sang en Syrie (...), elle refuse l'agression contre la Syrie, l'atteinte à sa souveraineté et l'exploitation de sa crise intérieure sous quelque prétexte que ce soit», indique le communiqué. Israël a lancé dans la nuit de samedi à dimanche une attaque contre le centre de recherches scientifiques de Jamraya, à Damas, a affirmé l'agence de presse officielle syrienne Sana. Des médias américains avaient rapporté vendredi que l'aviation militaire israélienne aurait mené un raid jeudi ou vendredi en Syrie.

exhorte le conseil de sécurité à assumer ses responsabilités pour mettre fin à ces agressions flagrantes qui aggravent un contexte régional déjà fortement dégradé», a-t-il ajouté. Israël a lancé dans la nuit de samedi à dimanche une attaque contre le centre de recherches scientifiques de Jamraya à Damas, avait affirmé l'agence de presse officielle syrienne Sana.

Le ministère syrien des Affaires étrangères a affirmé dans une lettre adressée au Conseil de sécurité de l'ONU que l'aviation israélienne a frappé dans la nuit de samedi à dimanche trois positions militaires au nord-ouest de Damas avec des missiles tirés par des avions qui se trouvaient au-dessus d'Israël et du Liban-sud. «Vers 01H40 (samedi 22H40 GMT), des avions militaires israéliens (...) ont mené une agression aérienne en tirant des missiles contre trois positions des forces ar-



mées de la République arabe syrienne au nord-est de Jamraya, à Maysaloun et l'aéroport de plaisir d'al-Dimas», a précisé le texte du ministère syrien. Le ministère

syrien avait précisé que «cette agression a causé des morts et des blessés et des destructions graves dans ces positions et dans des régions civiles proches».

Un centre de recherches scientifiques à Damas visé par une attaque israélienne

Une attaque israélienne a été perpétrée contre le centre de recherches scientifiques de Jamraya, à Damas, a affirmé dans la nuit de samedi à dimanche l'agence officielle syrienne Sana.

L'attaque, dont aucun bilan n'a été donné à ce stade, aurait été conduite au moyen de roquettes, selon la même source qui n'a pas apporté d'autre précision. Les explosions qui ont secoué hier avant l'aube un centre de recherches militaires dans un quartier de la capitale syrienne Damas ont été provoquées par



un raid israélien, a rapporté la chaîne de télévision d'Etat syrienne. «L'agression israélienne vise à desserrer l'étau sur les terroristes dans la Ghouta de l'Est», une région dans la banlieue proche de Damas, selon la télévision

syrienne. Des médias américains avaient rapporté vendredi que l'aviation militaire israélienne aurait mené un raid jeudi ou vendredi en Syrie. Israël «a bombardé la Syrie la nuit dernière (jeudi)», a dit le sénateur américain républicain Lindsay Graham, cité par le site d'informations Politico. «Les agences américaines et occidentales de renseignement ont examiné des données classifiées montrant qu'Israël a très probablement mené un raid aérien dans la période de jeudi à vendredi», a dit la chaîne câblée CNN.

IRAN-SYRIE

La crise en Syrie perdure en raison de l'«appui extérieur aux terroristes armés»

Le ministre iranien des Affaires étrangères, M.Ali Akbar Salih, a affirmé que la crise syrienne perdurait en raison de l'«appui extérieur aux groupes terroristes armés», estimant que la situation en Syrie a «des conséquences très graves» sur la région, a rapporté l'agence de presse SANA.

Recevant samedi à Téhéran son homologue indien, Salman Khurshid, M.Salih a estimé que l'«extrémisme et le terrorisme

menacent la région et le monde», soulignant que l'Iran œuvre pour contribuer au règlement des crises via l'arrêt de la violence et l'amorce des dialogues politiques». De son côté, M. Khurshid a souligné la nécessité de «bannir la violence en Syrie», soulignant que la situation dans ce pays «aura des répercussions négatives sur les pays de la région».

APS

LÉGISLATIVES EN MALAISIE

Les sièges du Parlement âprement disputés



Les Malaisiens ont commencé à voter hier dans le cadre d'élections législatives historiques qui pourraient marquer la fin d'un demi-siècle de règne quasi absolu de la coalition au pouvoir, accusée de corruption.

Des dizaines de milliers de citoyens, parmi les 13,3 millions d'électeurs inscrits, ont fait la file dans les écoles et autres bureaux de scrutin, hier, pour exercer leur droit de vote. Les bureaux de scrutin doivent rester ouverts pendant une période de dix heures.

Selon les sondages, ce scrutin pourrait mener à la défaite de la toute-puissante Organisation nationale unifiée malaise (UMNO) du Premier ministre Najib Razak, en faveur du leader de l'opposition, Anwar Ibrahim, un réformateur qui participe pour la première fois à un scrutin en son nom propre, faisant de la lutte anticorruption son cheval de bataille.

Une enquête d'opinion réalisée sur 1.600 personnes en avril et

mai par l'institut indépendant Merdeka crédite le Pakatan Rakyat (Pacte populaire), coalition d'Anwar Ibrahim, de 89 des 222 sièges au Parlement, contre 85 pour le Barisan Nasional (Front national) qui soutient M. Najib.

Le Pakatan détient actuellement 75 sièges, contre 135 au Barisan, la coalition au pouvoir dont l'UMNO est la locomotive. La majorité absolue est fixée à 112 députés. Le premier ministre sortant

Najib Razak s'est dit confiant de voir la coalition du Front national demeurer la force politique dominante de la Malaisie, en dépit du fait qu'elle doit affronter l'opposition la plus unifiée depuis que le pays a acquis son indépendance de la Grande-Bretagne en 1957.

De son côté, Anwar Ibrahim, espère que les nombreuses défaillances quant à la façon dont le Front national a géré les accusa-

tions d'arrogance, d'abus de fonds publics et de discrimination raciale se transformeront en votes qui propulseront l'opposition vers le pouvoir.

Anwar Ibrahim du gouvernement à l'opposition

Figure brillante du parti au pouvoir dans les années 1980 et 1990, Anwar Ibrahim dénonce la corruption rampante du gouvernement et le quitte en 1998. Il est alors accusé lui-même de corruption et frappé d'interdiction de participation à la vie politique en son nom propre. Il affirme que ces accusations ont été inventées par ses ennemis politiques. «A moins de fraude massive (...) nous allons gagner», a-t-il assuré lors du dernier jour de campagne, samedi. L'opposant de 65 ans, qui a fait de son cheval de bataille l'avènement d'une «réelle» démocratie en Malaisie, dénonce depuis des mois les

risques de fraude électorale, avertisant qu'il ne accepterait pas de se faire voler la victoire.

«Nous devons mettre fin au racisme, au sectarisme religieux et à la corruption», a souligné M.Ibrahim lors de la campagne électorale.

Si le Pakatan Rakyat l'emporte, il devrait logiquement être choisi pour être Premier ministre. Si le parti échoue, il a déjà été annoncé qu'il continuerait à soutenir l'opposition, mais se retirerait du devant de la scène politique.

De l'avis des analystes, le pays a changé en cinq ans, date du dernier scrutin. Les jeunes électeurs voteront pour la première fois. Ouverts, urbanisés, avides de changement et d'évolution, connectés, ils ne sont pas sensibles aux arguments développés par l'UMNO, qui s'appuie sur la «suprématie malaise».

Les bureaux de vote doivent fermer à 17h00 (09h00 GMT). Des résultats préliminaires sont attendus dans les heures qui viennent.

Programme du Lundi 6 Mai 2013



09h30 Dar da meziane I rediff - Sitcom
10h00 Mehen khatira - Documentaire
10h30 Farachat el foussoul - Dessin animé
11h00 Canal foot «rediff» - Emission sportive
12h00 Journal en français+météo - Information
12h25 Oua yabqa el hob - Feuilleton double
13h40 Oudjh akher lil hadhara (04) - Documentaire
14h30 Chahrazed - Feuilleton arabe
15h15 A cœur ouvert (rediff) - Emission
17h00 52' chrono - Emission sportive
18h00 Journal en amazigh - Information
18h20 Dar da meziane I (02) - Sitcom
18h45 Martyrs de la guillotine - Série
19h00 Journal en français+météo - Information
19h30 Visite - Documentaire
20h00 Journal en arabe - Information
20h45 La brigade bleue (09) - Série policière
22h00 Zahoua - Divertissement
23h00 Global food - Reportage
oohoo Journal en arabe - Information

vertissement-humour
17h45 Mot de passe - Jeu
18h25 Météo 2
18h30 N'oubliez pas les paroles - Jeu
19h00 Journal
19h40 Tirage du Loto - Loterie
19h44 Météo 2
20h25 D'art d'art - Magazine culturel
20h30 The Closer : L.A. enquêtes prioritaires - Série policière
21h10 The Closer : L.A. enquêtes prioritaires - Série policière
21h55 Mots croisés - Débat



11h55 Météo à la carte - Magazine de découvertes
12h45 Keno - Loterie
12h50 Tropiques amers - Téléfilm dramatique
15h10 Des chiffres et des lettres - Jeu
15h50 Jeu - Harry
16h20 Un livre, un jour - Magazine littéraire
16h30 Slam - Jeu
17h10 Questions pour un champion - Jeu
17h55 Objectif indépendance - Magazine de services
18h00 19/20 : Journal régional
18h18 19/20 : Edition locale
18h30 19/20 : Journal national
18h58 Météo
19h00 Tout le sport - Multisports
19h10 Et si on changeait le monde - Magazine de services
19h15 Plus belle la vie - Feuilleton réaliste
21h35 Météo
21h37 Parlons passion - Magazine de services
21h40 Grand Soir 3
22h45 Le diable de la République - Politique



11h45 La nouvelle édition - Magazine d'actualité
13h00 Margin Call - Drame
14h45 A la française - Court métrage
14h50 Les nouveaux explorateurs - Découvertes
15h45 Safe - Film d'action
17h20 Les Simpson - Série d'animation
17h45 Le JT
18h05 Le grand journal - Talk show
19h05 Le petit journal - Divertissement
19h30 Le grand journal, la suite - Talk show
20h50 [MI-5] - Série d'action
21h45 Spécial investigation - Magazine d'information
22h40 L'œil de Links - Magazine du multimédia



11h45 Le 12.45
12h05 Scènes de ménages - Série humoristique
12h40 Météo
12h45 Le plan B - Comédie
14h45 Je déteste les enfants des autres - Comédie
16h35 Un dîner presque parfait - Jeu
17h45 100 % mag - Magazine d'information
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h05 Scènes de ménages - Série humoristique
22h50 Norbert et Jean : le défi - Magazine culinaire

La sélection



19h50

Vive la colo ! - Série humoristique



Avec : Virginie Hocq, Julien Boisselier, Titoff, Catherine Jacob, Jean-Louis Foulquier, Guillaume Londez, Lucie Brunet, Augustin Bonhomme
Durée : 50mn

Depuis la naissance de leur fille Alice, Morgane, Thomas et Loïc se sont installés ensemble aux Embruns, où ils mènent une vie paisible. Si Morgane et Thomas ont décidé de se jurer fidélité en succombant aux sirènes du mariage, Loïc, lui, n'a jamais été aussi volage, malgré sa relation prometteuse avec la belle Sofia. Alors que la cérémonie bat son plein, l'arrivée anticipée et bruyante des colons survoltés sème la panique parmi les convives. De son côté, madame Kabik se heurte à la nouvelle et très jalouse compagne de Victor, Rosalie. Poussée à bout par les crises à répétitions de cette dernière, elle décide de démissionner...



19h45

The Closer : L.A. enquêtes prioritaires - Série policière



Pour quelques dollars - Episode 3/21 - Saison 7 -
Durée : 40mn

Avec : Adam Arkin, Kyra Sedgwick, Jon Tenney, GW Bailey, Anthony John Denison, Andy Milder, JK Simmons, Robert Gossett, Corey Reynolds
L'avocat Owen Doyle propose à Provenza et Flynn de traquer un fugitif, Steven Hirschbaum, que le FBI accuse de fraude massive. Hirschbaum a en effet détourné les fonds de pension d'une entreprise, soit 300 millions de dollars, vers des comptes offshore. Owen Doyle, qui représente les plaignants, veut le voir derrière les barreaux. Le fugitif est repéré dans un hôtel, mais fait une chute mortelle en tombant de la fenêtre de sa chambre. Brenda se déplace immédiatement sur les lieux et découvre avec stupeur que ses agents ont accepté de travailler au noir. Le légiste révèle alors que la victime n'est pas Steven Hirschbaum, mais un certain Scott Esposito...



19h45

Le monde d'après - Magazine de société



Les mystères du cerveau - Durée : 1h50mn

La révolution du cerveau

Bousculant les certitudes de la science, les récentes découvertes sur la plasticité du cerveau ouvrent des perspectives médicales infiniment prometteuses.

Mystères sous un crâne

La connaissance du cerveau a progressé lentement tout au long du XXe siècle. Retour sur quelques croyances du passé et exemples d'expérimentations.

Daniel Tammet, le poète des nombres

Grâce à certaines connexions atypiques dans son cerveau, cet autiste a pu mémoriser plus de 22 514 décimales de Pi. Rencontre.

L'IRM, nouveau détecteur de mensonges ?

Zoom sur une méthode qui a fait son entrée dans les cours de justice américaines, prétendant juger la culpabilité d'un accusé en analysant son cerveau.



19h55

[MI-5] - Série d'action



Bombe sale - Episode 3/6 - Saison 10 -

Durée : 55mn

Une matière radioactive a été détectée dans un aéroport. Pour se rapprocher de Johnny Grier, un anarchiste notoire soupçonné de préparer un attentat sur le sol londonien, Dimitri est chargé de piéger sa sœur, Natalie. Il doit prendre contact sur Internet avec la jeune femme et lui donner un rendez-vous galant. Mais rapidement, les choses tournent mal. De son côté, Elena révèle à Sasha les raisons qui l'ont poussée à trahir son pays. Au cours d'un dîner, le ministre de l'Intérieur propose à Ruth d'ouvrir à ses côtés comme conseillère, mais cette dernière hésite, tiraillée par ses sentiments pour Harry...



19h50

Top chef - Téléréalité

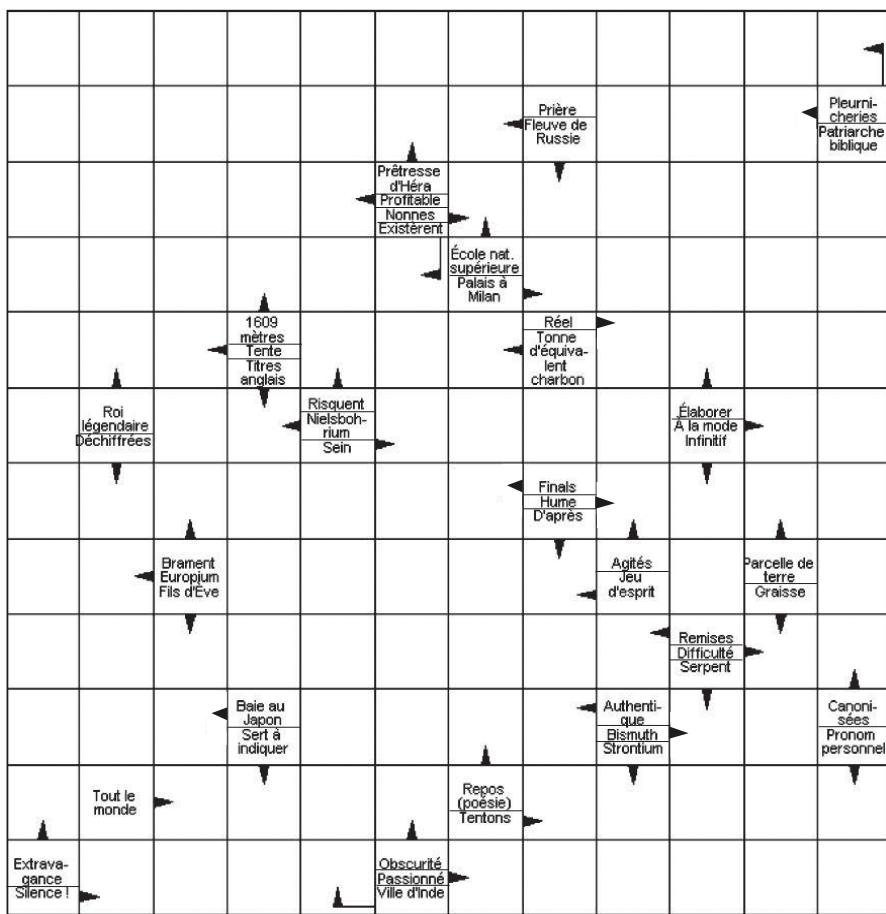


Le choc des champions - Durée : 3h00mn

Naoëlle d'Hainaut, la gagnante de «Top Chef» 2013, affronte Jean Imbert, le lauréat de l'édition 2012.

Pour être dépassés, les deux candidats doivent relever plusieurs défis culinaires : un marathon de cuisine durant lequel il leur faut rivaliser d'imagination. Ils sont jugés par les chefs Jean-François Piège, Thierry Marx, Christian Constant, Ghislaine Arabian et Cyril Lignac, mais aussi par les téléspectateurs. Les chefs jugent le goût, tandis que les téléspectateurs évaluent le visuel. A la clé, pour un des candidats : 10 000 euros et un trophée, celui du champion «Top Chef» toutes catégories. Au cours de l'émission, les membres du jury livrent aussi leurs astuces de cuisine et partagent leurs secrets pour réaliser simplement des plats gastronomiques.

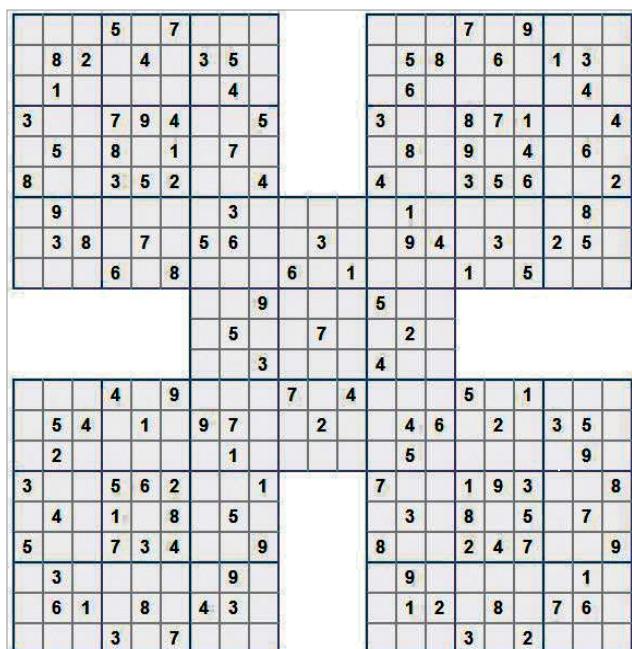
Mots fléchés n°264



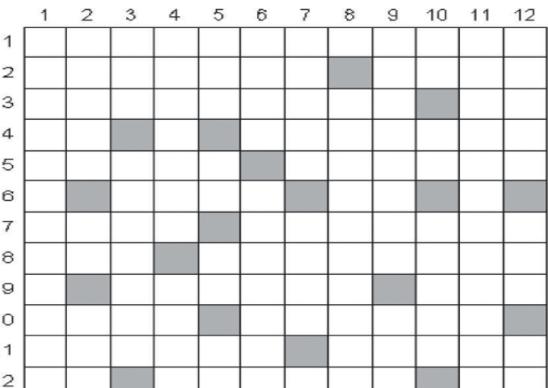
Samurai-sudoku n°264

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°264



Horizontal:

1. Art d'incruster au marteau des filets décoratifs d'or sur une surface métallique ciselée
2. Spumescient - Habitants
3. Tumeurs graisseuses bénignes - Nielsbohrum
4. Interjection - Fleuve de l'antique Sogdiane
5. Proposition - Vol
6. Filet - Candela
7. Partie inférieure du système jurassique - Prénom féminin
8. Rivière de l'Asie - Gâteau aux fraises
9. Ensemble des sommes allouées sur un budget - Dans la rose des vents
10. Jehol - Ouvrages exposant les résultats d'une recherche
11. Brisa les dents - Propionner
12. Sélénium - Rivaux - Adjectif possessif

Vertical:

1. Femme de lettres française
2. Laborieux - Pronom personnel - Ville des Pays-Bas
3. Changement - Légèrement froide
4. Câbles - Licol
5. Terme de tennis - Conjonction - Fer - Thulium
6. Pronom relatif - Officier de bouche, à la cour des rois de France
7. Site archéologique du Mexique - Connait
8. Assiduité
9. Chiquenaudes données sur le nez - Envers
10. Américium - Radio-Canada - Attachées
11. Actions aimables
12. Ville de l'Allemagne - Epoque - Dieu soi

HANDBALL

Tahmi : «L'IGF accusent les responsables de la FAHB de mauvaise gestion des finances de l'Etat»

Le ministre de la Jeunesse et des sports M. Mohamed Tahmi a révélé vendredi que des rapports établis par l'Inspection générale des finances (IGF) accusent les anciens responsables de la Fédération algérienne de handball (Fahb) de mauvaise gestion des finances de l'Etat.

Dans une déclaration de l'APS en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya de Tamanrasset, M. Tahmi a souligné que «des rapports nous sont parvenus de l'IGF portant de graves accusations contre d'anciens responsables de la FAHB couvrant la période 2009-2012 pour gestion non conforme à la loi, notamment pour ce qui est des finances de l'Etat», indiquant que «les mesures qui s'imposent seront prises après réception du rapport final».

L'ex-président de la Fahb, Djaafer Ait Mouloud, a exprimé sa disponibilité à présenter son dossier de candidature après confirmation de la reconvoi des assemblées générales électives de la Fahb, à la suite du refus de la Fédération internationale de handball (Fihb) de valider l'élection de M. Aziz Derouaz à la tête de la fédération algérienne.

«M. Ait Mouloud peut présenter sa candidature si la loi le permet, mais avant, nous devons d'abord examiner le dossier inhérent à sa gestion lors de son dernier mandat», a précisé le ministre qui a affirmé que «si le rapport final (de l'IGF) lui serait défavorable, il lui serait alors impossible de présenter sa candidature et devra répondre aux accusations portées contre lui».

Le ministre a également révélé qu'une dépêche émanant du tribunal sportif avant l'assemblée élective avait souligné que «toutes les assemblées générales tenues durant le mandat olympique sont illégales». «L'intervention du ministère aura lieu dans le cadre de la loi», a ajouté M. Tahmi, faisant remarquer qu'«en égard aux trous financiers décelés par l'IGF concernant la fédération lors du mandat olympique 2009-2012, et conformément aux lois, toute personne qui enfreint la loi, est exclue».

À la question de savoir si le ministère allait intervenir de nouveau dans les affaires de la fédération qui reconvoquera les assemblées générales électives, M. Tahmi a affirmé que «le rôle de la tutelle est le contrôle administratif de tout responsable qui ne respecte pas la loi», ajoutant qu'«au cas où le problème n'est pas résolu à ce niveau, les autorités compétentes en seront saisies pour trancher le

problème, et c'est ce qui se fait actuellement avec la fédération algérienne de handball». Pour le premier responsable du secteur, ce qui se passe au niveau de cette fédération «n'est qu'un malentendu» entre d'une part la Fédération internationale de handball et le Comité olympique algérien (COA), et d'autre part la Fédération algérienne de handball, d'autre part». Il convient de rappeler que la Fédération internationale de handball que dirige l'égyptien Hassan Mustapha s'est opposée à l'élection du nouveau président de la Fahb Mohamed Aziz Derouaz.



«Allocation annuelle d'une enveloppe financière pour l'organisation du Sahara volley»

Une enveloppe financière sera consacrée annuellement pour l'organisation du tournoi «Sahara volley» dans le but de découvrir les talents qui feront partie des équipes de volley-ball en salle, a souligné à Tamanrasset le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Tahmi. «Le secteur de la jeunesse consacrera chaque année une enveloppe financière destinée à l'organisation du tournoi Sahara volley dans le but de découvrir les talents qui feront partie des différentes équipes de volley-ball en salle», a précisé M. Tahmi dans une déclaration à l'APS en marge d'une visite d'inspection de deux jours dans la wilaya de Tamanrasset. «Nous avons discuté avec la fédération et les autorités locales sur la possibilité d'inscrire ce tournoi dans le calendrier de l'instance, notamment avec la présence de centres d'hébergement», a fait savoir le ministre. «Cet espace est idéal pour l'organisation de telles manifestations après leur dotation en gradins mobiles. Nous espérons que les communes de la wilaya puissent attirer le plus grand nombre de participants», a ajouté le premier responsable du secteur. M. Tahmi a estimé que ce tournoi revêt une importance particulière pour ce sport qui jouit d'une grande notoriété dans différents pays du monde. «Nous avons les moyens de le développer, notamment dans les régions sablonneuses», a-t-il déclaré.

Projets sportifs importants à Tamanrasset en dépit des lacunes enregistrées

Le ministre a souligné que la mission de la tutelle est de relancer les activités sportives au niveau de la wilaya de Tamanrasset en dépit des lacunes enregistrées. «Il y a un grand déficit en matière d'encadrement et nous devons former des cadres locaux afin qu'ils puissent soutenir les activités sportives et de jeunes», a souligné M. Tahmi. Plusieurs projets sont au programme du secteur de la jeunesse et des sports dont la réalisation d'un complexe sportif et un centre de préparation des équipes locales. La wilaya de Tamanrasset devrait bénéficier de plusieurs projets sportifs dont la réalisation d'une piscine semi olympique, un stade d'athlétisme, trois stades de football, une salle omnisports et autres structures. M. Tahmi a évoqué un autre projet en cours de réalisation. Il s'agit d'une salle omnisports dont les travaux ont atteint 80%. Cette structure, a-t-il indiqué, devrait être prête dans trois à quatre mois. Ces projets réalisés au niveau de la wilaya de Tamanrasset s'inscrivent dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014. A ce propos, le ministre a qualifié le taux d'avancement des travaux (60%) de positif, sachant que les délais fixés n'expirent que dans une année et demie. Certains projets n'ont pas encore été lancés en raison de problèmes administratifs et du nombre important de projets de développement qui ont atteint 5 000 projets au niveau national, a reconnu M. Tahmi. Des solutions devraient être dégagées pour permettre le lancement des travaux, a tenu à rassurer le ministre.

Solution Samurai-sudoku N°263

6	2	5	9	8	1	4	7	3
7	4	8	2	6	3	9	1	5
3	1	9	7	5	4	6	8	2
2	8	3	4	1	7	5	9	6
5	7	1	6	3	9	8	2	4
9	6	4	8	2	5	1	3	7
4	5	7	3	9	8	2	6	1
8	3	2	1	4	6	7	5	9
1	9	6	5	7	2	3	4	8

2	9	4	6	8	3	5	7	1
8	6	5	7	9	1	2	4	3
7	3	1	5	2	4	8	6	9
4	5	3	1	6	9	7	2	8
9	8	7	2	3	5	6	1	4
1	2	6	8	4	7	9	3	5
3	7	8	9	1	6	4	5	2
6	4	2	3	5	8	1	9	7
5	1	9	4	7	2	3	8	6

4	2	5	8	1	3	9	6	7
9	3	7	6	2	4	8	5	1
1	8	6	9	5	7	4	2	3
4	5	2	7	6	1	3	8	9
9	7	8	3	6	5	2	1	4
5	6	1	4	8	7	9	3	2
3	8	2	5	9	4	6	7	1
7	5	3	6	1	2	8	9	0
2	6	8	7	5	9	4	3	1

Solution Mots Croisés N°263

CARQUEIRANNE
ODEURS■EMEUT
NICEE■AVINEE
CRUSTACE■N■T
IE■TERTIAIRE
L■UER■ALI■AM
IMBUES■LONGE
AGAR■ABELIEN
B■C■CHARI■AT
US■CHALE■UN■
LISIER■NANTI
ECU■FACTURER

Solution Mots Fléchés N°263

GUERREETPAIX
REVEURS■UNS■
ALES■STABIES
TENIR■ERES■O
T■EDEA■OR■AT
EMMERDEMENTS
PIES■RUE■AH■
ADN■MONSTRES
PITA■IE■URNE
I■SCOTCH■AIR
ER■ES■TOLIER
R■ISERE■ISNA

Solution Mots Fléchés N°263

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE
DES ÉCHECS (DAMES)
Amina Mezioud (CEC)
remporte le titre
pour la 5^e fois

Mezioud Amina, sociétaire du CE Constantine a remporté pour la cinquième fois de sa carrière le titre de championne nationale individuelle féminine à l'issue d'une finale palpitante, lors du championnat disputé du 29 avril au 3 mai à Alger. Le parcours de la championne arabe 2010 et vice-championne d'Afrique en 2009 et 2011, a été semé d'embûches avec un premier demi-faux pas lors de la 3^e ronde, avec la nulle imposée par la chevronnée Nouali Djouher du Hilal de Sidi Bel Abbès, suivie d'une défaite inattendue contre Latrèche Khadidja de l'OMSE Bologhine lors de la 5^e ronde et d'une partie nulle dans la huitième ronde face à l'autre représentante de l'OMSE Bologhine Latrèche Sabrina. Trente des meilleures joueuses algériennes issues des formations du Hillal Sidi Bel Abbès, OMSE Bologhine, BCE Béjaïa, NR Malki Ben Aknoun (Alger), MNS Douéra, O Mokhammadia, ASE Constantine, HR Tiaret, AS Sûreté nationale ont pris part à ce championnat national.



CLASSEMENT FINAL:
1- Mezioud Amina (CE Constantine) 7/9pts (vainqueur sur tie-break)
2- Abdi Zineb Dina (OMSE Bologhine) 7.0
3-Nouali Djouher (Hilal Sid Bel Abbès) 6.5
4- Latrèche Sabrina (OMSE Bologhine) 6.5
5- Lalaoui Feriel (Béjaïa CE) 6.0
6-Latrèche Khadidja (OMSE Bologhine) 6.0
7- Toubal Hayat (AS Sûreté Nationale) 5.5
8- Yahiaoui Lilia (OMSE Bologhine) 5.5

AVIRON

173 concurrents de canoë-kayak et d'aviron au barrage de Béni Haroun à Mila

173 athlètes représentant 13 clubs ont pris part, samedi, à un tournoi national d'aviron et de canoë kayak organisé sur le plan d'eau du barrage de Béni Haroun (Mila). Des athlètes de l'équipe nationale ont participé à ce tournoi qui a donné lieu à 15 courses dans les catégories cadets et juniors (garçons et filles), a précisé M. Tahar Boukhidja, responsable du sport à la direction de la jeunesse et des sports.

Cette troisième édition du tournoi qui s'est déroulée par un temps propice, en présence du président de la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë-kayak (FASAC) et de responsables locaux a vu la participation du Tadraji de Zeghaya, premier club d'aviron créé dans la wilaya de Mila. Pour le directeur de l'organisation à la Fédération, M. Youcef Mezghrani, ce type de tournoi vise à «élargir la pratique de cette discipline dans un site qui offre des conditions idoines».

CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION DE BASKET-BALL

Titre historique pour le CSM Constantine

Le CSM Constantine a décroché pour la 1^{re} fois de son histoire, le titre de champion d'Algérie de basket-ball (seniors/messieurs) en s'imposant face au GS Pétroliers (65-54 mi-temps: 36-23), lors du match décisif de la finale disputé samedi à la salle Harcha (Alger).



Les joueurs du CSMC qui offrent à Constantine, le premier titre dans cette discipline ont remporté la belle (3^e manche) après avoir gagné à Constantine (63-54) et perdu au retour à Alger (64-85).

Les coéquipiers de Mohamed Zerouali (20 pts), ont débuté la rencontre tambour battant, ils mènent au premier quart temps (17-7), grâce à une bonne agressivité en défense et au jeu de transition en attaque. Le «Cing» constantinois réussit à maintenir l'écart lors du deuxième quart temps pour en finir sur le score de

(36-23). Au retour des vestiaires les débats sont équilibrés, les deux équipes font jeu égal jusqu'à la fin du troisième quart-temps sifflé à l'avantage du CSMC (50-44).

A l'entame du dernier quart-temps, les Pétroliers notamment les internationaux Hocine Gaham et Yanis Mostefai ont multiplié les assauts sur la défense du CSMC, pénalisant les pivots adverses qui ont commis beaucoup de fautes individuelles. Le GSP parvient à revenir au score à 5 minutes de la fin du match (50-56). Les dernières minutes du match sont marquées par la précipitation et le déchet dans le jeu offensif dans les deux camps. Sid Ali Gherbi réussit un tir à trois point lors l'ultime attaque des Constantinois mettant son équipe à l'abri d'un retour du GSP. Au coup de sifflet final le

CSMC s'impose de onze points (65-54) et décroche le premier titre son histoire. L'entraîneur du CSM Constantine, Saïd Didi a déclaré à la fin de la finale que «le match s'est joué en défense vu le petit score (65-54)». Nous avons mené tout au long du match, je pense que nous méritons cette victoire». «Aujourd'hui mes joueurs ont réalisé une grande partie, je tiens à remercier tous le groupe pour cette victoire historique», a ajouté coach Didi.

De son côté, l'entraîneur du GSP, Bilel Faïd a estimé que ses joueurs se sont relâchés après la victoire de vendredi pensant que le plus dur était fait. «Nous étions dans un jour sans, nous avons réussi à recoller au scoreau dernier quart-temps. C'est encore l'adresse à trois points qui nous a fait défaut avec la précipitation en fin de match», a-t-il ajouté. Le CSM Constantine succède au palmarès de l'épreuve, au GS Pétroliers, tenant du titre lors des 3 dernières saisons (2010, 2011 et 2012). Le CSMC représentera l'Algérie au Championnat d'Afrique des clubs champions. Le GSP, vice-champion participera, au prochain Championnat maghrébin des clubs.

Palmarès de la compétition après le sacre du CSMC

Palmarès complet du championnat d'Algérie de basket-ball (seniors messieurs), après le sacre du CSM Constantine du titre de la saison 2012-2013, à l'issue de sa victoire, sur le GS Pétroliers (65-54) en finale (belle) disputée samedi à la salle Harcha (Alger).

1963: ASM Oran	1964 : ASM Oran
1965: ASM Oran	1966: USM Alger
1967: USM Alger	1968: RAMA (Mouradie)
1969: USM Alger	1970: Darak Watani
1971: CSS Alger	1972: Darak Watani
1973: Darak Watani	1974: Darak Watani
1975: Darak Watani	1976: CS DNC Alger
1977: Darak Watani	1978: Darak Watani
1979: Darak Watani	1980: Darak Watani
1981: Darak Watani	1982: Darak Watani
1983: MC Alger	1984: MC Oran
1985: MC Alger	1986: MC Alger
1987: MC Alger	1988: IRB/ECTA Alger
1989: MC Alger	1990: WA Boufari
1991: WA Boufari	1992: WA Boufari
1993: WA Boufari	1994: WA Boufari
1995: IRB ECTA	1996: IRB ECTA
1997: WA Boufari	1998: WA Boufari
1999: WA Boufari	2000: MC Alger
2001: MC Alger	2002: WA Boufari
2003: MC Alger	2004: MC Alger
2005: MC Alger	2006: MC Alger
2007: DRB Staouel	2008: MC Alger
2009: ASPTT Alge	2010: GS Pétroliers
2011: GS Pétroliers	2012: GS Pétroliers
2013: CSM Constantine	

CHAMPIONNAT MAGHRÉBIN DE BASKETBALL (DAMES- 2^e J)

Le GSP et l'OCA en demi-finales

Les clubs algériens le GS Pétroliers et l'OCA Alger se sont qualifiés pour les demi-finales du championnat maghrébin féminin de basket-ball dont le 1^{er} tour a pris fin samedi à la salle Harcha (Alger). Le GSP, organisateur du tournoi a enregistré deux victoires devant les clubs tunisiens de l'ES Cap-Bon de Tunis (99-88) et marocain du WA Casablanca (74-37). L'autre représentant algérien, l'OCA Alger, champion d'Algérie en titre, a perdu son 1^{er} match face au club tunisien, le CS Police de circulation (48-66) avant de se reprendre samedi, devant l'IR Tanger par (73-46). Les deux clubs algériens, se retrouvent aujourd'hui en demi-finale, alors que la 2^e demi-finale mettra aux prises, les Tunisiennes du CS Police de circulation à leurs compatriotes de l'ES Cap Bon.

Résultats de la 3^e journée:

Groupe A:

ES Cap Bon - WA Casablanca 74-44
Exempt: GS Pétroliers

Classement final	Pts	J
1. GS Pétroliers	4	2
2. ES Cap-Bon	3	2
3. WA Casablanca	2	2

Groupe B:

OC Alger (ALG) - IR Tanger (MAR) 82-26
Exempt: CS Police de circulation

Classement final	Pts	J
1. CS de circulation (TUN)	4	2
2. OC Alger	3	2
3. IR Tanger (MAR)	2	2

Lundi 6 mai:

match de classement (5^e et 6^e places): WA Casablanca (MAR) - IT Tanger (MAR)

Demis-finales:

CS Police de circulation (TUN) - ES Cap Bon (TUN)
GS Pétroliers (ALG) - OC Alger (ALG)

Mardi 7 mai: match de classement (3^e- 4^e places)

Finale:

M. OKBA GOUGAM, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE VOLLEY-BALL

«Le tournoi Sahara Volley au programme annuel de la FAVB»

La Fédération algérienne de volleyball (FAVB) a décidé d'inscrire, à partir de l'automne prochain, le tournoi de Sahara Volley dans son programme annuel, a indiqué hier à Tamanrasset le président de la fédération, M. Okba Gougam.

Dans une déclaration à l'APS en marge de la clôture du tournoi Sahara Volley, M. Gougam a précisé que «cette compétition sera inscrite au programme annuel de la FAVB entre octobre et novembre prochains». Le programme, a-t-il ajouté, comprendra trois phases qui concerneront Ghadraïa, Tamanrasset et Djéjanet. «La compétition débutera au niveau national puis accédera au niveau internatio-

nal à travers son inscription au circuit mondial de la Fédération internationale de Volley-ball (FIVB), a ajouté le responsable. Cette initiative permettra d'améliorer les performances locales et promouvoir ce sport dans les régions du sud, d'autant plus que les talents existent, a souligné le président de la fédération. Il a appelé les entreprises commerciales et économiques à conclure des contrats de partenariat pour bénéficier du soutien financier nécessaire pour l'organisation de grands tournois.

Une journée de formation a été organisée, en marge de la clôture du tournoi, au profit des catégories juniors relevant de la



ligue de sport scolaire de la wilaya de Tamanrasset en vue de les initier à cette discipline. 260 enfants ont pris part à cette formation organisée en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tamanrasset et les fédérations algériennes de sport scolaire et de volleyball.

ATHLÉTISME : RÉUNION DE KINGSTON

Tyson Gay remporte le 100 m

L'Américain Tyson Gay a frappé fort samedi en dominant le 100 m de la réunion internationale de Kingston (Jamaica Invitational) en 9 sec 86/100, un excellent temps canon pour un début de saison estivale.

Tyson Gay, triple champion du monde de sprint (100 m, 200 m, 4x100 m) en 2007, a littéralement explosé la concurrence puisque le Jamaïcain Nesta Carter a pris la 2^e place à 17/100 et l'Américain Darvis Patton a fini 3^e à 21/100. Gay est le premier à passer sous la barre des 10 secondes sur la ligne droite cette saison.

L'Américain de 30 ans est le deuxième performeur de tous les temps sur 100 m (9,69) derrière le Jamaïcain Usain Bolt, qui a déclaré forfait à Kingston, où il devait courir sur 200 m, en raison d'un problème à une cuisse. Sur 100 m dames, la Jamaïcaine Veronica Campbell-Brown, médaillée de bronze sur la distance aux JO-2012, a remporté le 100 m en 11,01, l'Américaine Allyson Felix, champion olympique du 200 m, se contentant du 5^e rang (11,13).



BLIDA

Nouvelles infrastructures sportives pour la daïra d'El Affroun

Plusieurs nouvelles infrastructures sportives sont en cours de réalisation dans la daïra d'El Affroun, à l'ouest de Blida, afin de pallier le manque enregistré dans ce secteur, a-t-on appris, hier, auprès d'un responsable local. Un complexe sportif de proximité, englobant des salles pour les sports collectifs (volley-ball et handball) et d'autres pour les sports individuels, sera réceptionné «incessamment» dans la commune d'El Affroun, a indiqué le chef de la daïra, M. Mohamed Cherchali. Une enveloppe de 100 millions de DA a été allouée pour ce projet réalisé dans le cadre du plan sectoriel de développement (PSD), a-t-il ajouté. La commune bénéficiera également d'une salle omnisports, dont les travaux de réalisation seront «bientôt» achevés, a souligné le responsable, précisant que ce projet, réalisé aussi dans le cadre du PSD, est doté d'une enveloppe de 150 millions DA. D'autre part, les travaux de couverture de la piscine semi olympique d'El Affroun ont atteint «un taux d'avancement de 50%», a affirmé M.Cherchali. Une enveloppe de 230 millions DA a été allouée à ce projet, dont bénéficieront les jeunes des localités ouest de la wilaya de Blida et qui abritera les diverses compétitions qui y seront organisées, a-t-il ajouté. Ces infrastructures sportives devraient entrer en service le 5 juillet prochain, coïncidant avec la fête de l'indépendance et de la jeunesse, permettant de couvrir le déficit enregistré dans ce secteur. De son côté, la commune de Oued Djer, dépendant de la daïra d'El Affroun, bénéficiera d'un complexe sportif de proximité, dont les travaux de réalisation seront entamés «prochainement», a, par ailleurs, indiqué M.Cherchali.

COUPES AFRICAINES

Encore un échec du football algérien

Le football algérien n'aura pas de représentant à la phase des poules de la prestigieuse Ligue des champions d'Afrique, contrairement aux trois précédents exercices, après l'élimination de l'ES Sétif et la JSMB Béjaïa en huitièmes de finale de l'épreuve, alors que l'USM Alger n'a pas fait mieux en coupe de la Confédération.

«Encore une fois, on s'est rendu compte qu'on est loin de rivaliser avec les grosses cylindrées de la Ligue des champions. Il nous faudra encore des années pour espérer décrocher cette prestigieuse compétition», a affirmé Hassen Hamar, le président de la section football de l'ESS à l'issue de l'élimination de son équipe vendredi passé à domicile contre les Leopards du Congo aux tirs au but. Tous les espoirs étaient placés sur le détenteur du double en Algérie (championnat et coupe d'Algérie) la saison passée,



sé, pour aller loin en Ligue des champions, et pourquoi pas faire mieux que le MC Alger et l'ASO Chef, qui avaient atteint la phase des poules lors des deux précédents exercices, et la JS Kabylie, sortie de la compétition en demi-finales.

Un net recul donc du football algérien sur la scène continentale, intervenu quelques mois après le parcours négatif de la sélection algérienne première, éliminée

dès le premier tour de la coupe d'Afrique des nations (CAN-2013) avant qu'elle ne soit «imitée» par la sélection des moins de 20 ans, qui a quitté elle aussi au premier tour, le championnat d'Afrique de sa catégorie tenue dans l'ouest algérien. L'autre représentant algérien dans la Ligue des champions, la JSMB, a néanmoins quitté l'épreuve avec les honneurs, après avoir tenu la dragée haute à «l'ogre» tunisien, l'ES Tunis. Accrochés lors du match aller à domicile (0-0), les Béjaouis ont failli créer la surprise face au finaliste de la précédente édition de la Ligue des champions et détenteur de celle d'avant, n'était l'arbitrage, qui, selon les dirigeants, entraîneurs et les joueurs du club de Yemam Gouraya, a été pour beaucoup dans la petite défaite de leur équipe (1-0) samedi sur le terrain de Radès (Tunis).

Les deux clubs algériens seront reversés en coupe de la Confédération. Ils disputeront prochainement les huitièmes de finale (bis) de l'épreuve qui a connu l'élimination de l'USM Alger, fraîchement vainqueur de la coupe d'Algérie. Les Rouge et Noir ont essayé une large défaite sur le terrain des Gabonais de l'US Bitam (3-0), après s'être contentés d'un nul vierge lors du match aller. Une élimination qui n'affectera pas l'entraineur français du club de la capitale, Rolland Courbis, absent de ce déplacement, et qui a tout le temps manifesté peu d'intérêt à cette compétition, expliquant que son équipe était soumise à un cycle de compétition infernal, étant donné qu'elle était engagée sur quatre tableaux cette saison.

LEKHWIYA

Bougherra remporte la coupe du Prince



L'équipe de Lekhwiya où évolue l'international algérien Madjid Bougherra a remporté la coupe du Prince héritier du Qatar de football pour la première fois de son histoire en battant Al Sadd de Nadir Belhadj (3-2), en finale disputée samedi à Doha.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Younès Mahmoud (13' sp) Lee Soo (90'+1) pour Al Sadd et Ismaïl Mohamed (14') Adel Lamy (30') M'sakni (42') pour Lekhwiya. C'est le troisième titre pour le défenseur algérien avec Lekhwiya après les deux titres du champion du Qatar remportés en 2011 et 2012. Quant à son compatriote, Nadir Belhadj, il se contentera du titre du champion du Qatar remporté haut la main cette saison. Âgé de 31 ans, le capitaine Bougherra a rejoint Lekhwiya en 2011 en provenance des Glasgow Rangers (Ecosse).

CAF

La JSMB Béjaïa passe tout près de l'exploit

La formation algérienne de la JSMB Béjaïa est «passée tout près de l'exploit», en s'inclinant samedi au stade de Radès face à l'Espérance de Tunis (0-1), en match retour des 1/8 de finale de la Ligue des champions d'Afrique, rapporte dimanche le site de la Confédération africaine de football (CAF). «Il faut dire qu'en face, les Algériens de la JSMB ont vendu vraiment cherrement leur peau. Auteurs d'un nul (0-0) deux semaines plus tôt sur leur pelouse du stade de l'Unité maghrébine, ils passeront samedi tout près du hold-up parfait», écrit le site de la CAF. Le finaliste de la précédente édition, remportée par les Egyptiens du Ahly, l'a échappé belle dans un stade de Radès auquel les 12 000 spectateurs présents redonnaient vie. Au vu de la façon dont il a été éliminé, il peut légitimement nourrir beaucoup de regrets, ajoute la même source. L'unique but de la rencontre a été inscrit par le capitaine de l'EST, Khellil Chemam, à la 76^e minute sur penalty. La JSMB sera reversée en coupe de la Confédération africaine, où elle disputera les huitièmes de finale «bis» de la compétition.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA D'ADRAR
SERVICE D'URBANISME
N.I.F : 0 002 0101 50054 72

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°: 23/DUC/2013

OPÉRATION N°:

INTITULÉ DE L'OPÉRATION : travaux de viabilisation "VRD" à travers la wilaya.

La Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya d'Adrar lance un avis d'appel d'offres national restreint pour l'amélioration urbaine dans la ville d'Adrar réparti en onze (11) lots comme suit :

PARTIE A

Lot 01 : Aménagement extérieur (Rue Med El Atchane - axe A-).

Lot 02 : Aménagement extérieur (Rue Med El Atchane - axe B-).

PARTIE B

Lot 03 : Aménagement extérieur + éclairage public (Rue de Palestine).

Lot 04 : Aménagement extérieur + éclairage public (Maison de la culture vers la Gendarmerie nationale).

Lot 05 : Aménagement extérieur + éclairage public (Rue Abd El Kader Benslimane + mosquée Cheikh Belkhir).

Lot 06 : Aménagement extérieur + éclairage public (Boulevard El Istiklal).

Lot 07 : Aménagement extérieur (Cité larbi Ben M'HIDI).

Lot 08 : Aménagement d'aire de jeux (l'entrée de ksar Ouled Ali)

Lot 09 : Aménagement d'aire de jeux (l'entrée de ksar Ouled Oungal)

Lot 10 : Aménagement d'aire de jeux (Carrefour vers Tinilaine)

Lot 11 : Aménagement d'aire de jeux (Hai El HATTABA)

Le présent avis d'appel d'offres restreint est destiné aux entreprises spécialisées et qualifiées pour la partie "B*", et la partie "A**" destinée exclusivement aux micro-entreprises justifiant les conditions exigées dans le cadre des dispositions de l'article N°55 du décret présidentiel

N°12-23 du 18/01/2012 modifiant et complétant le décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

Les entreprises intéressées et qualifiées dans le domaine, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la DUC d'Adrar (Service administration et moyens).

Les offres, sous double enveloppe distincte et cachetée doivent être présentées comme suit :

1)-**Le premier pli contient l'offre technique est composée de :**

- Instructions aux soumissionnaires paraphées.
- Modèle de déclaration à soucrire dûment signé et rempli.
- Modèle de déclaration de probité dûment signé et rempli.
- Registre de commerce + carte fiscale légalisée.
- Certificat de qualification et classification en cours de validité, catégorie un (1) et plus pour la partie "A" et deux (II) et plus pour la partie "B*" dans le domaine Bâtiment (activité principale ou secondaire) légalisé et en cours de validité.
- Extrait de rôle apuré ou échéancier de paiement en cas de dette légalisé et en cours de validité.
- Attestations de mise à jour CNAS - CASNOS légalisées et en cours de validité.
- Attestation de mise à jour CACOBATPH copie légalisée et en cours de validité.
- Statut pour les sociétés copie légalisée.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC pour les sociétés, légalisée et en cours de validité.
- Casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité.
- Attestation d'activité pour les trois (03) dernières années pour les soumissionnaires de la partie "B*".
- Délai d'exécution par lots + Planning des différentes phases des travaux.

14. Liste des matériels accompagnées de cartes grises et assurances ou facture.

15. Liste des projets réalisés similaires accompagnée de pièces justificatives durant les cinq dernières années pour les soumissionnaires de la partie "B"

16. Liste des moyens humains accompagnée par diplôme et les CV et attestation d'affiliation CNAS.

17. Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S) parties A et B, signé et paraphé.

2)-**Plis contenant l'offre financière est composée de :**

- 1- Lettre de soumission dûment signée et remplie.
- 2- Bordereau des prix unitaires rempli et signé.
- 3- Devis quantitatif et estimatif rempli et signé.

La troisième enveloppe contenant les deux enveloppes ci-dessus, portant la mention :

Avis d'appel d'offres national restreint n° : 23/DUC/2013
L'amélioration urbaine dans la ville d'Adrar

- A ne pas ouvrir -

Le dossier doit être déposé par porteur à la Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya d'Adrar. La date de dépôt des offres est fixée le **trentième (30^e) jour** à compter du premier jour de la parution du présent avis d'appel d'offres sur le Bulletin des Marchés de l'Opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux avant midi (12h00).

L'ouverture des plis techniques et financier sera tenue en séance publique le jour de dépôt des offres à (14h30) au siège de la DUC d'Adrar. Si le jour est férié, l'ouverture se fera le jour ouvrable suivant au même horaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** + délai de préparation des offres, à compter de la date de dépôt des offres.

OBSERVATION : Cet avis tient lieu d'invitation des soumissionnaires pour assister à la réunion d'ouverture des plis.

ES SÉTIF

Azeddine Arab : «La Coupe de la CAF nous causera un déficit financier si nous la jouons à fond»

La Coupe de la Confédération africaine de football, dans laquelle est reversée l'ES Sétif après son élimination en huitièmes de finale de la Ligue des champions, ne constitue nullement une priorité pour l'actuel leader du championnat de Ligue 1 professionnelle algérienne, selon le président du conseil d'administration du club, Azeddine Arab.

«Nous n'allons pas prendre au sérieux la coupe de la CAF. Nous comptons disputer les huitièmes de finale (bis) de cette épreuve juste pour la forme, car nous n'ambitionnons pas d'y aller loin», a déclaré dimanche à l'APS, le premier responsable de l'ESS.

«On misait beaucoup sur la Ligue des champions. Malheureusement, on n'a pas eu de chance, après avoir échoué lors de la séance des tirs au but. La

coupe de la CAF, elle, n'est pas intéressante, surtout sur le plan financier», a poursuivi Arab.

L'ESS, qui a gagné à domicile contre les Leopards du Congo vendredi passé (3-1) avait perdu sur le même score lors du match aller, recourant ainsi aux tirs au but, qui ont souri finalement aux visiteurs (5-4). Le représentant algérien passe ainsi à la Coupe de la CAF où il disputera prochainement les huitièmes de finale (bis) avec comme enjeu un billet en phase des poules.

«Si on venait à jouer à fond dans cette épreuve, on serait déficitaires sur le plan financier, raison nous obligeant à ne pas jeter toutes nos forces lors des huitièmes de finale (bis) de la coupe de la CAF», a expliqué le responsable sétifien.

Arab a fait savoir, en outre, que la direction de

son club «a tiré les enseignements nécessaires» de la participation de l'Entente dans la Ligue des champions, et s'est rendu compte qu'il faudra renforcer son effectif en vue de la prochaine édition, à laquelle son équipe est assurée de prendre part, grâce au titre de champion d'Algérie qu'elle a pratiquement gagné avant trois journées du tomber de rideau de la compétition. Dans le même ordre d'idées, le président sétifien a souhaité le maintien de l'entraîneur français Hubert Velud, dont le contrat avec l'ESS expirera en fin de saison. «Nous sommes des adeptes de la stabilité, et il n'y a pas de raison pour changer d'entraîneur après les bons résultats réalisés par Velud cette saison. Nous espérons trouver bientôt un accord avec lui pour prolonger son contrat», a souhaité Arab.

LIGUE 1 PROFESSIONNELLE DE FOOTBALL (27^e J)**Résultats partiels et classement**

Résultats partiels et classement lors de la 27^e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, joués samedi :

CS Constantine - MCE Eulma	3-0	Mardi 7 mai (17h00)
CR Belouizdad - CA Batna	2-0	
USM Bel-Abbès - USM El Harrach	1-2	
ASO Chlef - JS Saoura	2-0	
JS Kabylie - CABB Arréridj	2-0	

Oran : MC Oran - USM Alger
Béjaïa : JSM Béjaïa - WA Tlemcen
Alger (5 juillet) : MC Alger - ES Sétif

Classement	Pts	J
1. ES Sétif	55	26
2. USM El-Harrach	50	27
3. MC Alger	47	26
4. CS Constantine	45	27
5. USM Alger	42	26
6. CR Belouizdad	41	27
7. JS Kabylie	39	27
8. JS Saoura	34	27
--JSM Béjaïa	34	26
--ASO Chlef	34	27
11. MC El-Eulma	33	27
12. CABB Arréridj	29	27
13. MC Oran	26	26
14. CA Batna	25	27
15. WA Tlemcen	22	26
16. USM Bel-Abbès	21	27

LIGUE 1 (27^e JOURNÉE)**L'USM El Harrach nouveau dauphin**

L'USM El Harrach s'est emparé provisoirement de la seconde place du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle de football grâce à sa victoire en déplacement contre la lanterne rouge l'USM Bel-Abbès (2-1), samedi lors de la 27^e journée, tandis qu'en bas de classement l'ASO Chlef a fait un pas décisif vers le maintien après son succès contre la JS Saoura (2-0). Les Harrachis ont profité du report du match au sommet de cette journée entre le MC Alger et l'ES Sétif en raison des obligations africaines des Sétifiens, pour prendre seuls la deuxième place au classement. Un doublé d'El-Amali (11, 82) a permis aux protégés de Boualem Charef d'en-granger trois précieux points dans leur lutte pour la seconde place, synonyme d'une participation à la Ligue des champions d'Afrique l'an prochain.

L'USM El Harrach compte trois points d'avance sur le MC Alger et revient à cinq longueurs du leader l'ES Sétif. Le CS Constantine a consolidé sa quatrième place en corrigeant l'équipe du MC El Eulma (3-0). Les Sanafirs ont

attendu la seconde période pour débloquer la situation grâce à un but de Boulaïha (53) avant que Naït-Yahia (62) et Tiaïba (67) n'assurent un large succès pour les hommes de Roger Lemerre qui espèrent toujours dérocher une place sur le podium. De son côté, le CR Belouizdad a renoué avec le succès en dominant le CA Batna (2-0) sur deux réalisations de Kherbach et Tafat. La journée a été également marquée par la victoire de la JS Kabylie sur le CA Bordj Bou-Arréridj (2-0) qui se hisse à la 7^e place avec 39 points. Le grand bénéficiaire de cette journée est incontestablement l'ASO Chlef qui fait un grand pas vers son maintien parmi l'élite après son succès contre la JS Saoura (2-0).

En revanche, la situation se complique un peu plus pour le CA Batna, le MC El Eulma et le CA Bordj Bou-Arréridj qui doivent cravacher jusqu'à l'ultime journée pour sauver leur place en L1. L'épilogue de la 27^e journée aura lieu mardi prochain avec le déroulement des trois derniers matches: MCA - ESS, MCO-USMA et JSM Béjaïa-WA Tlemcen.

RAHMOUNI(MO BÉJAÏA) :

«Mon avenir ne dépend pas uniquement de moi»

L'entraîneur du MO Béjaïa, Mourad Rahmouni, qui a mené son équipe vers une accession historique en Ligue 1 professionnelle de football, a affirmé hier que son avenir à la barre technique ne dépendait pas «uniquement» de lui.

«Franchement, mon avenir ne dépend pas uniquement de moi. Le club est désormais en Ligue 1, il faudra plus de moyens pour essayer de faire bonne figure parmi l'élite. Je dois connaître d'abord le projet sportif du club avant de me prononcer», a affirmé Rahmouni à l'APS.

Le MOB a réussi son accession en Ligue 1, pour la première fois de son histoire, en terminant la saison à la 3^e place au classement de la Ligue 2, derrière le CRB Aïn Fekroun et le RC Arbaâ, les deux autres promus.

Vendredi, les coéquipiers de Amrane ont fêté l'accession devant leur public, à l'occasion de la réception du CRB Aïn Fekroun (1-0). «Il y aura plus de moyens en vue de la saison prochaine, qui s'annonce d'ailleurs difficile, je suis prêt à rester, sinon, je préfère quitter le club sur une bonne note», a-t-il ajouté.

Et d'ajouter : «Moi et Moussouni, sommes le staff technique qui détiennent le record de longévité au MOB, en dépit de la pression énorme que nous avons subie. La stabilité au sein du staff technique est l'une des



raisons de la réussite cette saison», a poursuivi l'ancien défenseur de la JS Kabylie, qui en est à sa deuxième saison au MOB. Appelé à évoquer le parcours de son équipe, Rahmouni estime que l'accession a été difficile à arracher.

«Le parcours a été très difficile pour nous. Après avoir raté l'accession la saison passée d'un point seulement, nous avons pris seulement de mener le club vers l'élite, ce qui est chose faite maintenant. Les joueurs sont à féliciter eu égard à la pression constante du public. Ils jouaient devant des gradins pleins à craquer», a souligné le coach du club béjaoui.

Enfin, le coach du MOB a révélé qu'une réunion est «prévue dans les prochains jours avec la direction pour évoquer son avenir et le projet sportif de la saison prochaine».

MO BÉJAÏA

Farès Amrane, meilleur buteur de la Ligue 2 «intransférable»

L'attaquant du MO Béjaïa, Farès Amrane, sacré meilleur buteur de la Ligue 2 professionnelle de football avec 19 buts, «a un contrat à honorer» et reste «intransférable», a affirmé hier le président du conseil d'administration de la SSPA/MO Béjaïa, Mustapha Bouchebah. «J'ai eu vent de l'intérêt de certains clubs pour les services d'Amrane. Je peux dire aujourd'hui que ce joueur est encore sous contrat jusqu'en 2014, et reste intransférable», a affirmé à l'APS le premier responsable du club béjaoui. Le MOB, fondé en 1954, a réussi une accession historique en Ligue 1, en terminant la saison 2012-2013 à la troisième place au classement, derrière le CRB Aïn Fekroun et le RC Arbaâ, les deux autres promus. Farès Amrane (25 ans) s'est illustré cette saison en Ligue 2, ce qui a poussé certains formations, à l'image de la JS Kabylie et l'USM Alger, à songer à l'engager. «C'est un joueur qui se sent bien au MOB, et nous n'avons pas l'intention de le laisser partir, du moment que le club a besoin de lui parmi l'élite», a poursuivi Bouchebah. Par ailleurs, le président du MOB, a réitéré son désir de quitter le club, «dans le cas où d'éventuels investisseurs ne se manifestent pas», a-t-il souligné.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : BOUMERDÈS

DAÏRA : BOUDOUAOU

COMMUNE : EL-KHARROUBA

NIF : 41 000 20 000 35 09 70 103

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément au décret présidentiel N°10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'El-Kharrouba informe l'ensemble des soumissionnaires du projet : «Etude et suivi pour la réalisation siège de l'APC de la commune d'El-Kharrouba». Paru en date du 29/01/2013, aux quotidiens nationaux **El-Chibek** et **DK News** et au **BOMOP**, que le marché est attribué provisoirement à :

Entreprise	NIF	Délai de réalisation	Note	Observation
Cabinet d'architecture Hissoum Yousef	197016130443830	30 jours	72,58	Mieux disant

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, le soumissionnaire qui conteste le choix peut introduire un recours à la commission des marchés publics de la commune dans un délai de 10 jours à compter de la première parution de cet avis d'attribution.

DK NEWS

Anep : 520 804 du 06/05/2013



Le 200^e pour Ronaldo



Le Milan AC en pince pour Diego Lopez

Débarqué du FC Séville l'hiver dernier, le gardien du Real Madrid, Diego Lopez, aurait la cote du côté du Milan AC croit savoir le quotidien italien *Il Corriere dello Sport*. Diego Lopez vaut-il tenter l'aventure loin de la Liga ? Après être passé par Villarreal Madrid, le portier numéro 1 ces quatre derniers mois dans l'esprit de son entraîneur au Real Madrid, José Mourinho, Diego Lopez pourrait, à 31 ans, rallier les rangs du Milan AC.



Benzema ne quittera jamais le Real Madrid

Malgré son but en demi-finale retour de la Ligue des Champions face au Borussia Dortmund (0-2), Karim Benzema vit une saison compliquée. Devenu incontournable l'an passé au Real Madrid sous les ordres de José Mourinho, l'ancien lyonnais est plus en difficulté cette saison, à l'image du club de la capitale espagnole. Egalement en grande souffrance sous le maillot bleu cette saison, avec lequel il n'a célébré aucun but depuis le 5 juin 2012, l'International français ne pense pas à quitter le Real. Son agent a d'ailleurs réagi aux rumeurs liant son protégé à la Juventus Turin et au PSG.

Grâce à son doublé face au Real Valladolid (4-3), Cristiano Ronaldo a inscrit son 200^e but avec le Real Madrid (146 en Liga, 16 en Copa del Rey, 35 en Ligue des Champions et 3 en Supercoupe d'Espagne) en seulement 196 matches. Cette saison, le Portugais a trouvé le chemin des filets à 53 reprises en 52 rencontres.

Kaka :
«*Ma priorité est de rester au Real*»



Peu utilisé cette saison avec le Real Madrid, le Brésilien Kaka (31 ans, 17 matchs de Liga, 3 buts), ne compte pourtant pas quitter le club madrilène. «Un retour au Brésil n'est pas une priorité. Ma priorité est de rester deux ans de plus au Real Madrid, de jouer plus souvent et d'obtenir de meilleurs résultats. Je ne sais pas si vous avez déjà connu des frustrations personnelles ou professionnelles mais c'est exactement la manière dont je me sens en ce moment. Mon challenge est de faire une bonne saison et j'aimerais vraiment y arriver», a confié l'ex-milanais au micro ESPN Brésil.

Van Bommel entraîneur de... l'AC Milan ?

Les rumeurs de changement sur le banc milanais se multiplient ces derniers temps. Selon nos confrères italiens de *Sportmediaset*, Mark van Bommel pourrait prendre la succession de Massimiliano Allegri la saison prochaine. Comme Clarence Seedorf, aussi annoncé sur le banc rossonero, le milieu néerlandais est encore un joueur en activité, puisqu'il porte le brassard de capitaine au PSV Eindhoven. Selon les médias transalpins, le club lombard serait à la recherche d'un jeune coach susceptible d'effectuer la transition en 2013-2014, avant que le contrat de Cesare Prandelli (sélectionneur de l'équipe d'Italie) ne s'achève après la coupe du Monde 2014. Le coach de la *Squadra Azzurra* serait, en effet, le choix numéro 1 des dirigeants de l'AC Milan.



Marchisio veut Ibra

Claudio Marchisio, le milieu de la Juventus, espère voir arriver Zlatan Ibrahimovic la saison prochaine. «Nous l'accueillerons à bras ouverts, il a toujours gagné partout où il allait. C'est un grand champion qui ne pourrait qu'améliorer notre équipe», a-t-il confié dans *La Gazzetta dello Sport*.



Steven Gerrard, Red jusqu'au bout

«Stevie G» reste le phare de la Mersey. Si Jamie Carragher va mettre un terme à son parcours de footballeur professionnel à l'issue de la saison, son futur ex-coéquipier Steven Gerrard sera assurément l'un des «derniers dinosaures» de Liverpool. A 32 ans, le milieu de terrain n'envisage pas une seule seconde d'imiter «Super Jamie». En effet, le natif de Whiston veut poursuivre sa carrière le plus longtemps possible. A en croire le journal *The Sun*, Steven Gerrard a accepté d'entamer des négociations avec le board de Liverpool afin de prolonger son contrat qui expirera en juin 2014.



Ancelotti : «Verratti sera très important pour le futur du PSG»

L'actuel coach du PSG, Carlo Ancelotti, a affirmé que Marco Verratti (20 ans) restera à Paris et n'ira pas au Real Madrid malgré de fortes rumeurs. «Pour une première saison, il a très bien joué. Il sera un joueur très important pour le futur du PSG et de l'Italie. Les joueurs importants du PSG vont rester au PSG.»



COMPÉTITIONS CAF Grande désillusion pour les clubs algériens

M.A.F

Les trois clubs algériens engagés aux deux compétitions africaines, Ligue des champions et Coupe de la Confédération (CAF), l'ES Sétif, la JSMB et l'USM Alger, ont connu durant le week-end une grande désillusion, en se faisant éliminer aux 1/8^e de finales de ces épreuves, confirmant ainsi tout le malaise qui touche le football national.

Vendredi, l'Entente de Sétif, a été éliminé en Ligue des champions par la formation congolaise de l'AC Léopards. Après une défaite au match aller (3-1), les Sétifiens ont réussi devant leur public à remettre les pendules à l'heure, avant de passer à la trappe lors de la fatidique séance des tirs au but, qui a tourné à l'avantage des Congolais (5-4). Le jeune milieu de terrain, Ferah Rachid (18 ans), certainement sous pression, a raté son duel devant le portier de l'AC Léopards.

L'ESS, solide leader de la Ligue 1, pourra se consoler avec le titre de champion, qui sera effectif probablement dans une journée de championnat. La JSMB, seconde formation engagée en Ligue des champions, a connu samedi même destin, en s'inclinant sur la pelouse du stade de Radès à Tunis (0-1) face à l'Espérance de Tunis, qui n'est autre que le finaliste de la précédente édition, remportée par les Egyptiens du Ahly du Caire. Héroïques jusqu'au bout, les Béjaouis quittent la prestigieuse compétition de la CAF avec les honneurs, puisque la défaite s'est dessinée grâce à la complicité flagrante de l'arbitre guinéen, Yacouba Keita, accusé d'avoir dirigé à sens unique. Il a fallu attendre le dernier quart d'heure de jeu pour voir les Tunisiens prendre l'avantage grâce à un penalty «offert» et discutable, après le fauchage dans la surface de réparation du joueur algérien, Youcef Belaili. Lors du match aller, la JSMB avait été tenue en échec par les joueurs de Maher Kenzari (0-0).

A l'issue de cette rencontre, entachée par un arbitrage partiel, faut-il le signaler, les dirigeants de la JSMB ont longuement protesté, notamment le directeur général du club, Rachid Redjradj, qui n'est pas allé avec le dos de la cuillère. Les Béjaouis peuvent se targuer d'avoir tenu la dragée haute à l'EST, considéré comme l'un des clubs les plus huppés du continent.

Après leur élimination, ces deux clubs sont reversés en Coupe de la Confédération (CAF), où ils devront disputer les 1/8^e de finale (bis) contre des adversaires à déterminer lors d'un tirage au sort, prévu ultérieurement. L'autre équipe algérienne éliminée, n'est autre que l'USMA, sortie de la Coupe de la CAF, après sa lourde défaite samedi face aux Gabonais de l'US Bitam (3-0), en match retour de cette compétition.

Les Algériens, encore aux anges après avoir remporté leur 8^e Coupe d'Algérie aux dépens de leurs voisins du MC Alger (1-0), n'ont pas réussi à rester sur la dynamique, même si cette compétition n'entrant plus dans les plans de la direction du club de Soustara. Et pour cause, l'USMA s'était déplacé vendredi à Libreville à bord d'un avion spécial, avec un effectif réduit de...14 joueurs seulement, et sans l'entraîneur, Rolland Courbis, et son adjoint Dziri Billel, puisque la direction a voulu ménager les joueurs qui ont joué la finale face au Mouloudia. C'est l'entraîneur des gardiens de but, Farid Belmellat, qui a dirigé les coéquipiers de Noureddine Deham. L'USMA aura une belle occasion de s'adjuger un second trophée, le 14 mai, à l'occasion de la finale (retour) de la Coupe de l'union arabe de football (UAFA) face aux Koweïtiens d'Al Arabi (match aller 0-0), au stade du 5-Juillet d'Alger. Les résultats décevants des trois clubs algériens pourront nous renseigner sur la situation «chaotique» dans laquelle se trouve le football national. Après la sortie ratée des différentes sélections nationales, à commencer par l'élimination sans gloire de l'équipe nationale A au premier tour de la CAN 2013 en Afrique du Sud, en arrivant à l'humiliation subie récemment par la sélection des moins de 20 ans (U-20) lors de la CAN disputée pourtant en Algérie, le football algérien va de mal en pis, et la gangrène a touché les clubs algériens, alors à quand une véritable restructuration et une nouvelle organisation de notre cher football au risque de taper dans les portes d'autres désillusions? A bon entendeur.

AMROUCHE, GHRIB ET MENAD, CHAOUCHI ET BABOUCHE AUDITIONNÉS AUJOURD'HUI PAR LA LFP

Que va-t-il se passer ?



S. Ben

On sait depuis jeudi dernier que la Commission de discipline de la Ligue professionnelle de football va auditionner, aujourd'hui à partir de 11 heures, les dirigeants du MC Alger Kamel Amrouche et Omar Grib ainsi que l'entraîneur Djamel Menad et les joueurs Babouche et Chaouchi et ce suite au refus de leur équipe de recevoir leurs médailles de participation à la finale de la Coupe d'Algérie.

Mais d'aucuns s'attendent à des sanctions sévères d'autant que tous les Algériens ont condamné ce geste anti-sportif, et contraire à l'éthique sportive pour ne pas dire condamnable à plus d'un titre. Mais il faut tout de suite le faire remarquer.

Il se pourrait qu'aucune décision ne soit prise après les auditions des concernés car le «*vide juridique*» dans les lois et règlements de la FAF et de la LFP ainsi que dans les règlements de la Coupe d'Algérie compliquent quelque peu la tâche de la commission de discipline. Sauf si ce sont les règles générales des statuts, règlements et autres règles d'éthique et de sportivité à l'échelle du Comité olympique et de la Chartre olympique ou en allant plus loin encore dans les lois de la République relatives à la vie associative et d'ordre sociale.

Cette première dans les annales risque d'être refaite par d'autres dans le cas où aucune sanction n'était prise.

Il est vrai que le contexte actuel est un peu spécifique dans la mesure où ces auditions inter-

viennent à la veille d'un match capital entre le MC Alger (3^e au classement) et le leader l'ES Sétif prévu demain au stade du 5-Juillet. Le Mouloudia d'Alger vise la deuxième place qualificative à la Ligue des champions africaine l'année prochaine alors que Sétif vise le titre de Champion d'Algérie.

Et c'est tout l'enjeu de cette partie qui est attendue avec impatience par les fans des deux équipes. Une lourde sanction pour les joueurs et staff technique risquerait de perturber tout le groupe dans sa course vers son dernier objectif de la saison puisqu'il en a perdu le plus important la Coupe d'Algérie dont l'équipe en a fait un véritable scandale bien possible de lourdes peines, que cela soit bien clair.

Pour les lecteurs de DKNews, il est utile de rappeler la situation pour bien comprendre : les joueurs et responsables du doyen des clubs algériens ont refusé d'accéder à la tribune officielle pour recevoir leurs médailles des mains du Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, en signe de contestation contre l'arbitrage de Djamel Haïmoudi.

Les multiples tentatives et démarches entreprises par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi afin de faire changer d'avis et d'appeler à la raison les joueurs et le staff technique mouloudéens, ont essayé un rien catégorique des responsables du club algérien.

Le président du conseil d'administration du MCA, Kamel Amrouche a souligné sur les ondes de la Radio nationale, que «ce sont les joueurs qui ont refusé

de monter à la tribune officielle, pour dénoncer, selon eux, le mauvais arbitrage de M. Haïmoudi». Omar Grib, fustigé par tous et rendu responsable de cet acte immoral et contre l'éthique et anti-sportif, accuse les joueurs d'avoir décidé de boycotter la cérémonie de remise des médailles.

Seulement, vendredi dernier, le capitaine du MCA, Reda Babouche, ainsi que le gardien de but, Faouzi Chaouchi ou celui qui a parlé au nom de ce dernier, ont dégagé toute responsabilité concernant le refus de l'équipe algérienne de recevoir les médailles à l'issue de la finale de coupe d'Algérie.

«Nous, joueurs, nous ne sommes que des fonctionnaires au club de football: MC Alger. Nous n'avons fait qu'exécuter les décisions de nos responsables», a affirmé le capitaine du MCA.

Et pour tirer cela au clair, la commission de discipline de la Ligue de football a décidé donc d'auditionner tous ces concernés pour prendre par la suite les décisions qui s'imposent.

En tous les cas, pour le moment, personne n'est en mesure d'indiquer les sanctions qu'il faudrait prendre à l'encontre de tout un chacun selon son degré de responsabilité puisque le «*vide juridique*» est bien là. Et puis, une chose est sûre : des sanctions doivent être prises pour éviter toute récidive et pour que tout un chacun sache qu'on est bel et bien dans une République qui se respecte et que chacun doit prendre ses responsabilités et ce, quelle que soit sa position dans la hiérarchie, que cela soit bien clair, net et précis...